

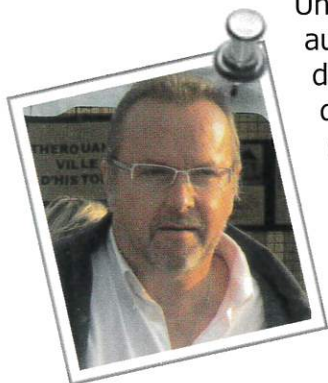
MAMETZ

2011



Mot du maire

Mametziennes, Mametziens,



Une année vient de s'achever et elle sera à marquer d'une pierre blanche puisqu'elle aura vu l'aboutissement d'importants projets pour lesquels nous nous battions depuis des années. Tout d'abord, le démarrage des travaux de la boulangerie-pâtisserie qui depuis plusieurs années revenait régulièrement dans mes discours. C'était un peu devenu l'Arlésienne et ce n'est qu'à force d'obstination que nous touchons aujourd'hui au but. Je compte, sur vous Mametziens, pour fréquenter ce nouveau commerce qui sera tenu par un boulanger pâtissier dont la valeur est reconnue par l'ensemble des professionnels de ce secteur d'activité. C'est un challenge qu'il a souhaité relever dans notre commune et il me semble normal que les Mametziens lui renvoient la balle. Au final, cette petite zone commerciale regroupera deux commerces dits « de bouche » avec des artisans dont le souci premier est la qualité du produit.

Le second grand chantier est sans conteste celui de la nouvelle station d'épuration qui sera prévue pour un équivalent de 5000 habitants contre 1300 pour l'ancienne. Cette dernière est totalement saturée et obsolète, raisons pour lesquelles elle a fait l'objet d'un arrêté préfectoral pour son remplacement. Un autre arrêté préfectoral nous a obligé à lancer une recherche en eau potable, l'ancien forage étant considéré comme non protégé. Le premier forage d'essai ne s'est pas montré concluant et nous entamerons en début d'année 2011 une seconde phase de recherches.

Le troisième chantier en cours de réalisation est celui du bâtiment communal situé au 76, grand rue qui a, par les temps passés, abrité la première mairie mais aussi la pharmacie. Il était grand temps de remettre en état cet immeuble qui recevra dans le premier semestre 2011 une classe informatique dotée d'ordinateurs individuels et d'un tableau numérique, tout ce matériel permettant aux enfants des classes primaires d'avoir une approche de l'informatique autre que celle des jeux vidéos. Cette connaissance devient indispensable dans notre société.

D'autres travaux furent également réalisés en 2010 dans le but d'améliorer le cadre de vie et la sécurité de chacun comme la création de 13 éclairages supplémentaires, la pose de 9 nouveaux poteaux incendie, la pose d'alarmes dans les locaux communaux, un accès handicapés à la salle paroissiale, l'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers, la pose de clôture au cimetière de Marthes, une nouvelle sonorisation pour la salle des fêtes, etc, etc.

Vous voyez le travail ne manque pas, de nombreux autres travaux ne figurent pas ci-dessus mais vous pourrez les découvrir dans les pages qui suivent.

Le grand dossier 2011 sera la réalisation de la nouvelle mairie qui viendra prendre place dans le bâtiment communal abritant actuellement la bibliothèque municipale. Une extension à l'arrière permettra au personnel de bénéficier d'un espace moins confiné qu'actuellement et au public de pouvoir prétendre à un accueil digne de ce nom. La mairie actuelle permettra d'y installer un bureau pour le directeur des écoles et une pièce de rangement ; la salle des mariages sera transformée en salle de classe avec un accès direct à la cour de l'école.

Tous ces travaux ont été mûrement réfléchis en faisant participer l'ensemble des membres du Conseil. Les idées ont été nombreuses et variées mais nous sommes arrivés à un consensus sans perdre de vue les finances qui doivent être gérées en « bon père de famille », cette réflexion ne s'appliquant qu'à la gestion de la commune car au niveau du syndicat des eaux les investissements engagés découlent d'arrêtés préfectoraux qui ne vous laissent pas le choix : Que vous en ayez les moyens ou pas, il faut faire et se débrouiller !

Je termine ce petit mot en remerciant l'ensemble des personnes, élus, présidents d'associations, le comité des fêtes, le centre communal d'action social, les enseignants, les employés de la commune et du syndicat des eaux pour leur implication dans la bonne marche de notre beau village. Je remercie également tous les Mametziens pour l'esprit de fraternité qu'ils développent autour d'eux et qui fait que notre commune exhale aux alentours un sentiment de bien-vivre et de convivialité.

Une nouvelle année vient de voir le jour. Espérons qu'elle vous apportera joie, bonheur, sérénité et réussite dans vos foyers. Sachez que notre souci quotidien est d'améliorer votre qualité de vie et toute une équipe s'y emploie.

A tous, je vous présente au nom de toute l'équipe municipale, tous nos vœux pour cette nouvelle année 2011.

- Infos pratiques - page 3
- Action sociale - page 8
- Réalisations - page 11
- Finances - page 18
- Syndicat des eaux - page 20
- École des tilleuls - page 23
- Il était une fois... - page 26
- Associations - page 34
- Commerces et services locaux - page 37
- Manifestations - page 39
- Arrêt sur images - page 43
- Informations - page 49
- Ça bouge dans nos villages - page 50
- Internet - page 52
- Paroisse Sainte-Anne - page 54
- État civil - page 55
- Calendrier des fêtes - page 58

SOMMAIRE

L'élaboration de ce bulletin communal a été confiée cette année à deux jeunes mametziens, Virginie Depretz et Thomas Da Silva.



Infos pratiques

MAIRIE

Tel : 03.21.39.07.05
Fax : 03.21.93.56.87
Courriel : mairie.mametz@wanadoo.fr
Site Internet : www.mametz.org

Équipe Administrative : Pascal MARANGONY, Muriel CHARLET, Élodie MARANGONY,
Nadine BULTEL et Catherine LAMBLIN

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 10H à 12H et de 14H à 18H,
le Samedi de 9H à 12H

PERMANENCES EN MAIRIE

- Jacques DELMAIRE, Maire
Les Lundi et Vendredi à partir de 15H et les Mardi, Mercredi, Jeudi à partir de 16H45
- Jean François HESSEL, 1er Adjoint chargé des Finances et de l'Urbanisme
Le Samedi 10H à 11 Heures et sur rendez-vous
- Bernard Marie DELANNOY, Adjoint chargé des affaires sociales et de l'école
Le Mercredi de 17H à 18 Heures

ENTRETIENS SUR RENDEZ-VOUS

- Dominique MAES, Adjoint chargé des Travaux
- Christian MASSET, Adjoint chargé des Fêtes et Cérémonies

ECOLE DES TILLEULS

- Directeur : Laurent LELIEVRE
- Tel : 03.21.38.47.70

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H45 à 12H et de 13H45 à 16H30

GARDERIE MUNICIPALE

Tarif : 0,50 euro la demi-heure

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7H30 à 8H45 et de 16H30 à 18H30

CANTINE SCOLAIRE

Tarifs : 3 euros pour les enfants et 4,35 euros pour le personnel

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Responsable : Corinne MACHEN

Horaires : Les Mercredi de 15H30 à 17H30, Vendredi de 16H30 à 18H
et Samedi de 11H à 12H

LOCATION DE SALLES, TENTES, CHAISES & TABLES

S'adresser au Secrétariat de la Mairie (voir tarifs sur le site : www.mametz.org)

SERVICES EXTERIEURS

PERMANENCES DES ELUS

- M. Michel LEFAIT, Député :
Le jeudi de 17H à 18H30, Tél. en Mairie d'Arques 03.21.12.62.30
- M. Jean-Claude DISSAUX, Conseiller Général :
Le jeudi de 16H à 18H sur rendez-vous uniquement.
Téléphoner en Mairie d'Aire-sur-la-Lys au 03.21.95.40.40

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

- Le 1er mercredi de chaque mois – en Mairie de MAMETZ – de 10H à 12H
Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de l'Audomarois - Site d'Arques)

PERMANENCE DU CONCILIATEUR (Mr Gérard EDMONT)

le 3ème Vendredi de chaque mois – en Mairie d'Aire sur la Lys – de 9H à 11H30

CENTRE DES IMPÔTS (Saint-Omer)
03.21.98.76.76

PERCEPTION (Aire-sur-la-Lys)
03.21.39.05.62

SYNDICAT DES EAUX (Mairie de Mametz) 03.21.39.28.90

MISSION LOCALE (Antenne d'Aire-sur-la-Lys) 03.21.98.83.24

POLE EMPLOI (fusion ANPE et ASSEDIC) 39 49

AGENCE POSTALE COMMUNALE (Mametz) 03.21.39.06.63

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Saint-Omer) 03.21.98.52.66

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (Saint-Omer) 03.21.98.43.03

CYBER-CENTRE (Thérouanne)
03.21.12.44.14 / ccmorinie@yahoo.fr
Mélanie HANQUEZ, animatrice / responsable du Cyber-centre est à votre service le mardi, mercredi, et jeudi de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. D'autres horaires sont également disponibles sur rendez-vous, notamment le lundi après-midi et/ou samedi matin.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE / 03.21.95.52.87 / cte-com-morinie@wanadoo.fr

CROIX ROUGE (Saint-Omer) correspondant local M. Noël DERYCKE / 03.21.93.35.60

RESTOS DU COEUR : Inscription à la Communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à Thérouanne le lundi de 14 heures à 17 heures; se munir des documents suivants : livret de famille, avis d'imposition ou de non-imposition, relevé des prestations versées par la caisse d'allocations familiales, justificatifs des dépenses et des ressources.

ASSAD (Aire sur la Lys) - 03.21.95.42.52
Association de Soins et de Services à Domicile

APARDE (Aire sur la Lys) - 03.21.11.17.15
Association intermédiaire d'aide aux personnes à la recherche d'un emploi

Secours Catholique (Aire sur la Lys) 03.21.12.89.77

AGENCE POSTALE COMMUNALE (Mametz) - 03.21.39.06.63 03.21.38.59.16.

Elle est ouverte du Lundi au Vendredi de 10 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 15 H 30 de même que le Samedi de 9 H à 11 H



Services disponibles dans votre agence postale communale :

- * vente de timbres poste
- * vente d'enveloppes "Prêt à poster" et d'emballages Colissimo
- * dépôt de colis à expédier
- * retrait de lettres et de colis en instance
- * retrait d'espèces sur CCP ou compte Epargne jusqu'à 300 €
- * paiement de mandat cash
- * versement de liquidités

Le ramassage des déchets ménagers a lieu chaque LUNDI et le ramassage des poubelles de tri sélectif a lieu le MERCREDI : Pour ces dernières, référez-vous au calendrier déposé à votre domicile (voir calendrier ci-dessous pour la période de janvier à août 2011). Faites preuve de civisme en vous montrant vigilant. Des amendes sont imputées aux communes en cas d'irrespect de règles de tri !

DECHETTERIE (Aire sur la Lys) - 03.21.98.78.55

Ouverte depuis le 1er Juillet 2010, elle se situe sur la zone du « Parc d'Activités Saint Martin », sous réserve de la présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Horaires d'été : Lundi de 13H30 à 18H45 et du mardi au samedi de 9H à 11H45 et de 13H30 à 18H45

Horaires d'hiver : Lundi de 14H à 17H30 et du mardi au samedi de 9H à 11H45 et de 14H à 17H30

Calendrier du ramassage du tri sélectif de Janvier à Août 2011

Janvier 2011		Février 2011		Mars 2011		Avril 2011		Mai 2011		Juin 2011		Juillet 2011		Août 2011			
Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour		
52	1 S	5	1 M	9	1 M	13	1 V	FERIE	1 D	22	1 M	26	1 V	31	1 L		
	2 D		2 M		2 S		2 L		2 S		2 M		2 S				
1	3 L		6		3 J	10	3 J	14	3 D	18	3 M	23	3 V	27	3 D	32	3 M
	4 M				4 V		4 L		4 M		4 L		4 M		4 L		4 J
	5 M				5 S		11	5 S	15	5 M	19	5 J	24	5 D	28	5 M	33
	6 J	6 D		6 M	6 V			6 M		6 M		6 S					
	7 V	7 L		12	7 L			16	7 J	20	7 S	25	7 L	29	7 J	34	7 D
	8 S	8 M			8 M				8 V		8 M		8 M		8 L		8 L
	2	9 D		7	9 M			11	9 M	15	9 L	19	9 L	23	9 J	27	9 S
10 L		10 J	10 V		10 D	10 M	10 D		10 D		10 M						
11 M		11 V	12		11 V	16	11 L		20	11 M	24	11 V	28	11 L	33	11 J	
12 M		12 S			12 S		12 M			12 J		12 S		12 M		12 V	
13 J		13 D			13	13 D	17		13 M	21	13 V	25	13 D	29	13 M	34	13 S
14 V		14 L				14 L			14 S		14 V		14 D		14 M		14 D
15 S		15 M			14	15 M	18		15 V	22	15 D	26	15 M	30	15 V	35	15 L
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L		16 D		16 M	16 M								
3	17 L	8	17 J	12	17 J	16	17 D	20	17 M	24	17 V	28	17 D	33	17 M		
	18 M		18 V		18 L		18 M		18 M		18 V		18 L		18 J		
	19 M		19 S		13	19 S	17	19 M	21	19 J	25	19 D	29	19 M	34	19 V	
	20 J		20 D			20 D		20 M		20 V		20 L		20 M		20 S	
	21 V		21 L			14	21 L	18	21 J	22	21 S	26	21 M	30	21 J	35	21 D
	22 S		22 M				22 M		22 V		22 D		22 M		22 V		22 V
	23 D		23 M			15	23 M	19	23 S	23	23 L	27	23 J	31	23 S	36	23 M
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V		24 D		24 M								
4	25 M	9	25 V	13	25 V	17	25 L	21	25 M	25	25 S	29	25 L	34	25 J		
	26 M		26 S		26 S		26 M		26 D		26 M		26 V				
	27 J		27 D		14	27 D	18	27 M	22	27 V	26	27 L	30	27 M	35	27 S	
	28 V		28 L			28 L		28 J		28 S		28 M		28 V			
	29 S					15	29 M	19	29 V	23	29 D	27	29 M	31	29 L	36	29 L
	30 D						30 M		30 S		30 L		30 J		30 M		
	31 L						31 J		31 S		31 M		31 J		31 M		31 M

En jaune : Ramassage poubelle « papier-plastique »
En vert : Ramassage poubelle « verre »

NUMÉROS D'URGENCE

- Médecin de Garde: 03.21.71.33.33 (nuit, week-end et jours fériés)
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- SAMU : 15 (ou 112 sur téléphone portable)
- Centre Anti-Poison (Lille) : 03.20.44.44.44
- SOS Mains (Lesquin) : 03.20.95.75.00
- Hôpital d'HELFAUT : 03.21.88.70.00
- Clinique de SAINT OMER : 03.21.38.65.00

Numéros utiles et gratuits

- Sida Info Service : 0 800 840 800
- Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
- SOS Amitié : 01 42 96 26 26
- Drogue Info Service : 0800 00 92 92
- Allô Enfance Maltraitée : 0800 05 41 41
- Enfance et Partage : 0 800 05 12 34
- Maltraitance envers les Personnes Agées et Handicapées : 39 77

La Commune s'est équipée d'un DEFIBRILLATEUR , positionné à l'entrée principale de l'Ecole maternelle

Il s'agit d'un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie et dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique. Seuls des chocs externes sont possibles : Les électrodes sont placées sur la peau du patient, et si elles détectent un rythme chocable, la machine délivre un choc électrique ou défibrillation.

Cet équipement augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire, principale cause de « mort subite » chez l'adulte. Son utilisation n'est pas réservée aux professionnels, elle est possible par tous.

Une formation à l'utilisation du D.S.A (défibrillateur semi-automatique), encadrée par les Pompiers, pourrait être envisagée en 2011 ; si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître en Mairie.

N'hésitons pas à l'utiliser en cas de besoin et préservons-le dans son état de marche !



Actions sociales

Le C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un « Lieu d'Accueil et d'Ecoute » ouvert aux habitants de la commune :

- Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté.
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale : A.P.A (Allocation Personnalisée d'Autonomie), R.S.A (Revenu de Solidarité Active), C.M.U (Couverture Maladie Universelle), M.D.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil Général, Préfecture, Sécurité Sociale...)
- Il organise chaque année une soirée théâtrale, les colis de Noël des anciens.
- Il aide à la collecte de denrées au profit de la Banque Alimentaire, à la préparation du repas des aînés avec le conseil municipal.



La préparation des colis de Noël

Membres de C.C.A.S

Président :

Jacques DELMAIRE - Maire

Membres élus :

Bernard Marie DELANNOY - Adjoint - Permanence en mairie les mercredis de 17h à 18h.
Elisabeth DA SILVA, Isabelle DHUI, Jean Pierre POTIER et Béatrice WALLE.

Membres nommés :

Henri DECOBERT, Isabelle DENUNCQ, Noël DERYCKE, Vivianne LAMBERT et Elisabeth REANT.

C.C.A.S. de Mametz

Personnel Communal

Accueil / Référente sociale : Elodie MARANGONY-
Mairie de Mametz.

Tel : 03.21.39.07.05 fax : 03.21.93.56.87

E-mail : mairie.mametz@wanadoo.fr

Une **SOIREE THEATRALE** est organisée au profit du C.C.A.S
Le samedi 19 février 2011, 20h, salle du Millénium: « l'emprunt russe » de
Dominique Ghesquiere, comédie Vaudeville en 2 actes, interprétée par la
troupe « Le Grenier » du Foyer Rural Jean Monnet de Magnicourt-en-Comté.
Tarifs : 8€ / adulte et 5€/enfant.

Nous vous attendons nombreux !!!



Représentation du
conteur «Ech'pointeu» et de
la pièce de théâtre «Je veux
voir Mioussov»



Dossier pour nos aînés : l'aide à domicile

Vous avez plus de 60 ans et vous avez des difficultés pour effectuer les actes de la vie quotidienne. Suivant votre état de santé, des aides sont prévues par le Conseil Général, par votre caisse de retraite ou par votre mutuelle :

- **L'A.P.A.** (aide personnalisée à l'autonomie) octroyée par le Conseil Général sous forme d'aide à la personne (aide à la toilette, à l'habillement, préparation des repas, aide à la prise des repas, accompagnement pour des sorties) ou des heures de ménage (lavage des sols, entretien du logement, lessive, repassage, etc...).

* Le dossier doit être retiré et redéposé en mairie qui le transmettra au Conseil Général

* Une équipe médico-sociale vous rendra visite pour faire un constat de votre degré de dépendance et de vos besoins en matière d'aide. Si ces critères mettent en évidence que vous ne pouvez pas bénéficier de l'APA, l'équipe médico-sociale pourra vous établir un dossier pour obtenir des heures financées par votre caisse de retraite.

* Après examen en commission de votre dossier, vous recevrez un plan d'aide que vous pourrez accepter ou refuser. Celui-ci détaillera

les heures d'intervention dont vous pourrez bénéficier et du montant de votre participation. Ces aides sont de deux types :

- **Les heures des caisses de retraite** : si vous ne répondez pas aux critères d'obtention de l'APA, vous pouvez obtenir des heures de ménage par votre caisse de retraite principale si ce type d'aide est prévu dans son domaine d'action sociale. Chacune ayant un fonctionnement différent, il est souhaitable de vous renseigner auprès de l'ASSAD d'Aire sur la Lys qui pourra vous envoyer sans engagement une responsable qui vous renseignera et vous fera connaître vos droits, et ce, sans engagement de votre part.

- **Les heures de mutuelle** octroyées généralement lors de sortie d'hospitalisation si cette aide est prévue dans votre contrat.

L'ASSAD D'AIRE SUR LA LYS

Il s'agit d'une **association loi 1901** et non une société privée dont le président est Monsieur Etienne ALLOYEZ. Le conseil d'administration est composé d'élus, de médecins et de retraités issus de différents secteurs d'activité.

3 SERVICES POUR VOUS VENIR EN AIDE :

- le **service d'aide à domicile** qui intervient dans le cadre des heures accordées par différents financeurs (voir ci-dessus). Les auxiliaires de vie réalisent tous les actes relatifs à l'aide à la personne ou aux heures de ménage accordées.

- le **service d'emplois familiaux** : vous n'avez pas eu assez d'heures accordées dans le cadre de l'APA ou de votre caisse retraite : vous pouvez faire appel à ce service qui mettra à votre disposition un personnel. Vous devenez employeur de cette personne mais le service se chargera de toute la partie administrative (contrat de travail, fiche de paie, etc). Ces heures sont payantes. Ce service peut également intervenir dans le cadre d'heures octroyées par le Conseil Général, l'APA.

- le **service de soins à domicile** : Vous bénéficiez de l'intervention d'aides-soignantes. Le service intervient sur prescription médicale

pour les soins d'hygiène générale et de nursing. Ce service est assuré en collaboration avec les infirmiers libéraux, le milieu hospitalier, les médecins généralistes, les kinésithérapeutes et les pédicures. Le service de soins à domicile peut prendre en charge 85 personnes âgées de + de 60 ans et 15 personnes adultes handicapés. Le financement des interventions est couvert à 100 % par la Caisse d'Assurance Maladie dont dépend la personne sur la base d'un forfait journalier.

N'hésitez pas à appeler **l'association ASSAD** à Aire sur la Lys au **03.21.95.42.52** dont les responsables pourront vous renseigner bénévolement sur votre situation et vos droits et ce, sans engagement de votre part. Elles pourront également à votre demande vous rendre visite pour compléter votre dossier et examiner précisément vos droits à l'aide à domicile. **C'est une association au service des aînés et des handicapés.**

Le C.L.I.C. de l'Audomarois

Pour les plus de 60 ans et leur entourage, pensez CLIC !

Le **Centre Local d'Information et de Coordination** gérontologique est un service gratuit à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il est financé par le conseil général et les caisses d'assurance maladie et de retraite CARSAT, MSA et RSI.

Le CLIC vous accueille, vous écoute, vous informe et vous oriente vers les structures ou organismes existants. Il recherche avec vous les réponses les plus adaptées à votre situation et travaille en collaboration avec les professionnels et bénévoles des secteurs sanitaires et sociaux.

Il organise des rencontres, conférences, forums pour répondre aux besoins des usagers et avec ses partenaires, il propose des actions de prévention et vous aide à « Bien vieillir » : activités physiques, rencontres conviviales, ateliers mémoire, alimentation, socio-esthétiques...

Le CLIC soutient les actions en faveur des malades atteints de pathologies chroniques : écoute, conseils, soutien, mise en relation avec les partenaires travaillant en institutions ou à domicile.

Maladie d'Alzheimer : il accompagne les aidants familiaux par le biais de groupe de soutien ou de paroles et organise la permanence de l'Association Pas de Calais Alzheimer le 3eme lundi du mois de 14h à 16h.

Pour tout renseignement, pour un rendez-vous au CLIC ou à votre domicile, n'hésitez pas à nous téléphoner au 03.21.12.09.41.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CLIC de l'Audomarois :

1 avenue Léon Blum
Résidence les Merles
Entrée 1 Appt 2
62 219 Longuenesse
icga@orange.fr





Réalisations

Urbanisme

DOSSIER 2011 :
La déclaration préalable

DÉFINITION

La déclaration préalable est un document administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Ce document est obligatoire pour les travaux de faible importance.

TRAVAUX CONCERNÉS

Une déclaration préalable doit être déposée avant d'édifier toute :

- **construction nouvelle** créant une surface hors œuvre brute (SHOB) supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- **agrandissement** d'une construction entraînant la création d'une SHOB supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- **transformation** de plus de 10m² de SHOB en surface hors œuvre nette (SHON),
- **modification de l'aspect** extérieur d'un bâtiment,
- **changement de destination** d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.

CONSTITUTION DU DOSSIER

La demande de déclaration préalable peut être établie au moyen du formulaire Cerfa n°13404*01 ou effectuée directement à la mairie de la commune où se situe le terrain. Cette demande doit être complétée par un dossier contenant notamment les indications suivantes (la liste des pièces à fournir est limitativement énumérée sur la notice de demande de déclaration préalable) :

- la localisation et la superficie du terrain,
- la nature des ouvrages ou du changement de destination envisagé, et s'il y a lieu de la SHON des constructions projetées, ainsi que leur destination.

La demande de déclaration préalable et le dossier qui l'accompagne doivent être déposés en 2 exemplaires. Un exemplaire supplémentaire peut être demandé notamment lorsque le bâtiment est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique.

AFFICHAGE EN MAIRIE

La demande de déclaration préalable fait l'objet d'un affichage en mairie dans les 15 jours qui suivent son dépôt et reste affichée pendant toute la durée de l'instruction du dossier.

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier complet (demande de déclaration préalable et pièces à fournir) doit être déposé directement à la mairie où se situe le terrain ou envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception.

La mairie délivre un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date à laquelle les travaux pourront débuter.

DÉLAI D'INSTRUCTION DU DOSSIER

Le service instructeur dispose d'un délai de 1 mois pour :

- instruire le dossier s'il est complet,
- ou réclamer les pièces manquantes, par lettre recommandée avec accusé de réception, s'il est incomplet. Dans ce cas, l'intéressé a 3 mois pour compléter son dossier.

RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

Lorsque l'administration répond favorablement à la demande de déclaration préalable, elle adresse un courrier par lettre recommandée avec avis de réception.

Si la mairie s'oppose au projet ou impose des prescriptions particulières, ou adaptation mineure qu'il faut alors respecter, elle fait une réponse motivée, qu'elle adresse par lettre recommandée avec avis de réception.

La décision de l'administration peut également ne pas donner lieu à la délivrance d'un document écrit au terme du délai d'instruction.

Cela indique, en principe, qu'elle ne s'oppose pas au projet tel qu'il est décrit dans la déclaration préalable.

L'intéressé a tout intérêt à demander à la mairie un certificat attestant de son absence d'opposition à la réalisation du projet.

DURÉE DE VALIDITÉ DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Depuis le 20 décembre 2008, la durée de validité de la déclaration préalable est passée de 2 à 3 ans. Ce prolongement d'1 an est mis en œuvre jusqu'à fin 2010, il s'applique aux déclarations préalables en cours de validité à la date du 20 décembre 2008.

Les travaux doivent impérativement commencer dans ce délai dès l'obtention de la déclaration préalable.

Une fois que les travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.

Ils peuvent être échelonnés à condition que chaque interruption soit inférieure à un an et que les travaux exécutés d'une année sur l'autre soient suffisamment importants et significatifs.

Si ces délais ne sont pas respectés, la déclaration préalable n'est en principe plus valable.

PROLONGATION DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Si les travaux ne peuvent être commencés dans le délai de 2 ans ou si le titulaire de l'autorisation prévoit d'interrompre le chantier pendant plus d'1 an, il peut demander de prolonger sa déclaration préalable d'1 an. Cette même durée peut être augmentée d'1 an lorsque la déclaration préalable a déjà fait l'objet d'une demande de prorogation avant la date du 20 décembre 2008.

Cette demande doit intervenir 2 mois avant l'expiration du délai de validité de la déclaration préalable.

RESPECT DES RÈGLES PAR RAPPORT AU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Avant toute construction, modification, rénovation, toute personne est priée de se rapprocher des services d'urbanisme de la commune.

SUIVI DES DOSSIERS	2008	2009	2010
Certificat d'urbanisme	68	59	52
Déclaration préalable	27	51	39
Permis de construire & Permis de construire modificatif	28	33	22

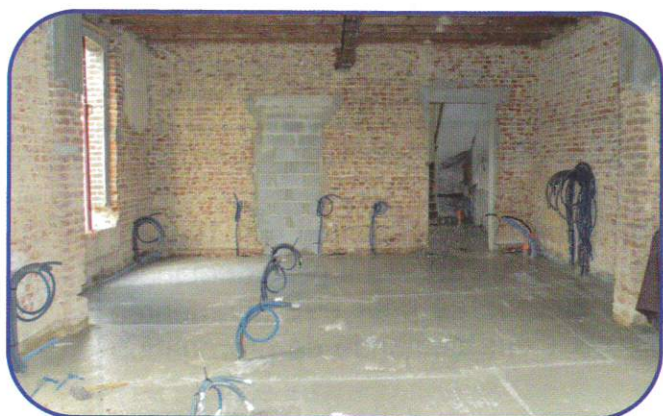
Travaux

La classe informatique

Située au 76, Grand'rue dans un immeuble qui a abrité successivement la **mairie**, **l'école**, **la pharmacie**, et un logement, la classe informatique recevra dès la rentrée de Pâques les élèves du **Primaire**. Dotée d'ordinateurs individuels et d'un tableau numérique financé en partie par la dotation de notre député Michel Lefait, cette classe permettra une approche de l'informatique totalement encadrée, cette maîtrise devenant indispensable dans notre société où internet a pris une place prépondérante. Des cours d'anglais seront également dispensés dans ce nouveau local.



Ces travaux permettront ainsi de libérer la salle située à l'étage du Millénium pour y rapatrier la bibliothèque municipale qui se voit contrainte de quitter les lieux qu'elle occupe actuellement pour laisser place aux travaux pour la nouvelle mairie.



Aménagement du local des sapeurs pompiers



Les futurs travaux pour la nouvelle mairie nous obligent à supprimer le préfabriqué qui accueille la société des carabiniers de Mametz. Il faut reconnaître que ce bâtiment était une verrue dans ce secteur que la commune essaye d'embellir d'année en année. La commune tient à nouveau à remercier l'amicale des sapeurs-pompiers pour le don de ce bâtiment qu'ils occupaient depuis 1992. Les employés communaux ont réalisé les travaux intérieurs et extérieurs qui permettra aux carabiniers de Mametz de bénéficier d'un pas de tir, d'un petit local de stockage et d'une pièce pour leurs réunions. La partie située à l'avant du bâtiment sera utilisée pour les activités associatives, notamment celles de l'association des parents d'élèves (A.P.E).



La boulangerie



Depuis des années nous attendions que se résolve le dossier de dotation pour le développement rural, pour pouvoir entreprendre la construction de la nouvelle boulangerie-pâtisserie. C'est aujourd'hui chose faite et la communauté de Communes de la Morinie est **maître d'oeuvre** pour la réalisation de ce commerce. Dès l'achèvement des travaux, le bâtiment sera revendu déduction faite de la subvention d'Etat perçue (116 400 €) à M. et Mme VIEILLARD. Il s'agira donc d'une opération blanche à la fois pour la Commune comme pour la Communauté de Communes. Le chantier d'un montant hors taxes de 443 417 € a débuté en septembre et devrait être achevé vers le mois de mai 2011, sauf intempéries.

Les Mametziens bénéficieront à terme d'un ensemble de commerces regroupés dans un faible périmètre avec deux artisans des métiers dits «de bouche» de grande valeur côte à côte : La boucherie AUXENFANTS et la Boulangerie-pâtisserie VIEILLARD.



Une vue hivernale du projet réalisée par le cabinet d'architecte Parallax de Saint-Martin-Boulogne

Travaux divers



Palissade en béton au cimetière de Marthes



Création de 13 points lumineux supplémentaires



Réalisation d'un réseau pluvial et réfection de l'accotement à l'entrée de Crecques



Abattage de peupliers à l'étang de Crecques



Programme de gravillonnage, notamment dans certaines rues dont le revêtement récent avait été faïencé par le gel



Pose de 9 poteaux incendie par le syndicat des eaux

Pose de nouvelles plaques de rue, dont certaines sur un muret en brique





Réalisation d'un réseau pluvial et réfection de l'accotement Grand'rue entre Mametz et Crecques



Réalisation d'une rampe d'accès handicapés à la salle paroissiale

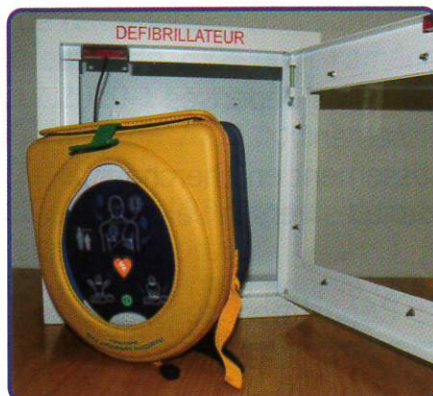


Mise en place du Zone 30 pour les poids lourds dans le centre du village et aux abords de l'école



Bâchage de talus pour un futur fleurissement

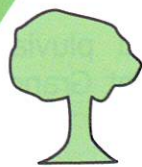
Réalisation d'un réseau pluvial à Marthes, rue des Charbonniers



Achat d'un défibrillateur



Pose d'alarmes à la salle du Millénium et dans les services techniques de la commune et du syndicat des eaux



Finances

L'année 2010 aura été une nouvelle année orientée investissements comme l'indiquent les tableaux suivants, mais à un niveau inférieur suite à la fin des travaux de la Nouvelle Place et dans le but de préparer les années à venir.

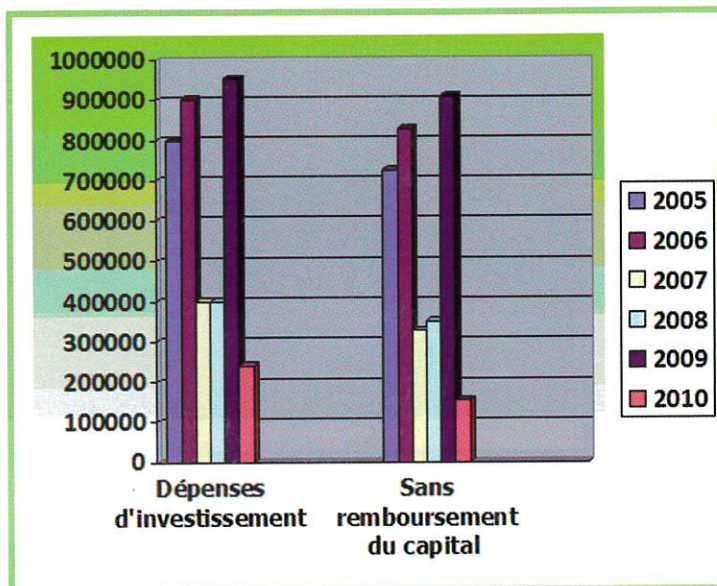
Dépenses d'investissement :

2005 : 797 996.27
2006 : 902 104.46
2007 : 398 807.64
2008 : 399 704.93
2009 : 952 863.19
2010 : 239 329.84

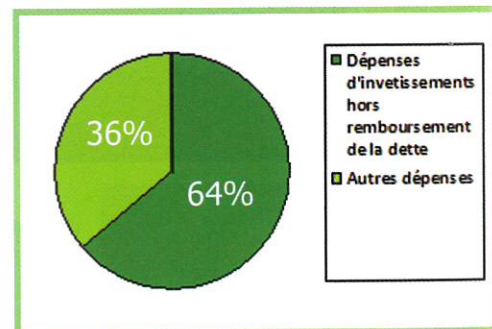
Dépenses d'investissement sans remboursement du capital des emprunts :

2005 : 725 672.05
2006 : 827 960.95
2007 : 326 749.61
2008 : 350 732.42
2009 : 909 129.24
2010 : 153 759.32

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Part des dépenses d'investissement hors remboursement de la dette



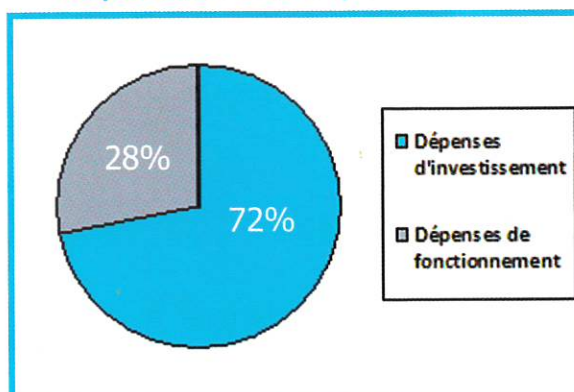
La capacité d'autofinancement nette (après remboursement de la dette) permet de continuer ces réalisations. Elle s'élevait à la fin de l'année 2009 à 212 530 euros.

Le tableau ci-dessous vous permet de comparer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Une gestion saine privilégie toujours l'investissement en cherchant à diminuer au maximum les charges non orientées vers la valorisation du patrimoine communal.

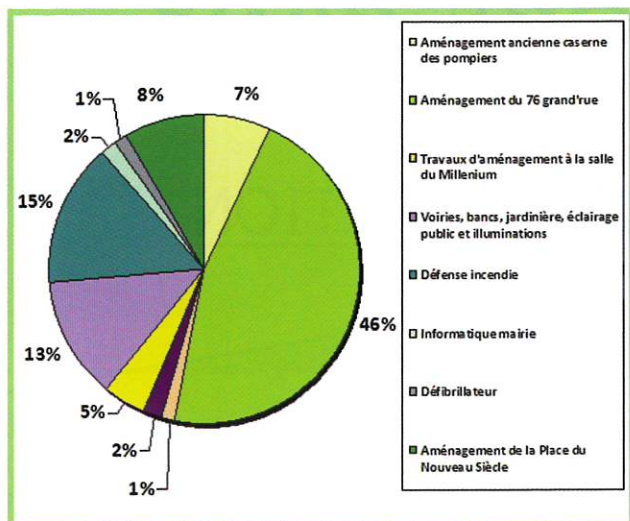
Dépenses en 2010

Fonctionnement : 620 349.08
Investissement : 239 329.84

Répartition des dépenses 2010



Les principaux investissements de 2010 sont rassemblés dans le graphique ci-dessous :



Aménagement de l'ancienne caserne des pompiers : 11 000 euros
 Aménagement du 76 grand'rue, création salle informatique équipée pour l'école : 73 367.99 euros
 Aménagement cimetière : 2 127.25 euros
 Installations d'alarmes dans les bâtiments publics : 3 097.64 euros
 Travaux d'aménagement à la salle du Millénium (sonorisation, vitrification escalier ...) : 7 270.05 euros
 Voirie (miroir, panneaux...), bancs, jardinières, éclairages publics et illuminations : 20 282.28 euros
 Défense incendie : 23 710.27 euros
 Informatique mairie : 2 911.57 euros
 Défibrillateur : 2 310 euros
 Aménagement de la Place du Nouveau Siècle et rue de l'école buissonnière : 13 129.21 euros

L'année 2010 n'aura pas nécessité de recours à l'emprunt. L'équilibre aura été trouvé par la recherche d'équilibre raisonnable et voulu dans les sections.

L'excédent de fonctionnement à la fin de l'année 2009 s'est monté à 269 509.40 euros, ce qui a permis de virer 200 000 euros en recettes d'investissement.

Les taux des taxes ont été très légèrement relevés cette année : une hausse maîtrisée et limitée à 2% qui permet de préparer les investissements à venir. En effet, les projets sont nombreux ; rappelons que la dernière hausse remonte à 14 ans.

Quant aux subventions sollicitées et obtenues, les montants encaissés à ce jour sur l'exercice 2010 se montent à 13 064.78 euros. Des subventions acceptées seront très prochainement reçues après finalisation des investissements pour un montant de 49 742 euros.

Nous continuons à déposer des dossiers au fur et à mesure des projets, avec un avenir plus incertain quant aux montants octroyés.

La dette communale se situe au 31 décembre 2010 à un montant de 466 079.48 euros.

Les prêts actuellement en cours de remboursements sont :

Prêt caisse d'épargne de 200 000 euros de 2004 pour l'aménagement de logements dans l'ancienne école de Marthes, il reste au 31.12.2010 123 333.41 euros à amortir.

Prêt caisse d'épargne de 250 000 euros de 2009 pour l'aménagement de la Place du Nouveau Siècle, il reste au 31.12.2010, 200 750.71 euros.

Prêt crédit agricole de 152 449.02 euros de 2000 pour la construction de la salle du Millénium, il reste au 31.12.2010, 45 734.68 euros à amortir.

Prêt crédit agricole de 304 898.03 euros de 1999 pour la construction de la salle du Millénium, il reste au 31.12.2010, 96 260.68 euros à amortir.

La fin de l'année 2010 aura vu le démarrage de l'étude des travaux de la nouvelle mairie.

Cet investissement est rendu nécessaire par des locaux devenus obsolètes puisque réalisés il y a environ 30 ans avec une population de 1 000 habitants.

Les différents bureaux ont besoin de réorganisation pour améliorer la qualité de travail et la nécessaire discrétion, mais nous devons penser à réaliser un outil de travail dont le financement devra être rigoureusement étudié dans une conjoncture incertaine quant aux compétences des petites communes face à d'éventuels regroupements intercommunaux.

Continuons à investir raisonnablement dans l'intérêt collectif pour assurer la bonne santé financière de la Commune !



Syndicat des eaux

LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Après plusieurs années de réunions, de palabres, d'études, de recherches de financements et de mise au point d'un marché de près de 2.500.000 €, le chantier de notre future station d'épuration a démarré officiellement le 14 septembre 2010. Construite pour recevoir les eaux usées de Blessy, Rebecques et Mametz, elle est située sur le territoire de Rebecques au lieu dit « le Choquel » sur la route communale menant à Saint-Winocq. Il s'agit d'une station de 5000 équivalents habitants (contre 1300 pour l'ancienne) qui respectera les directives de l'arrêté préfectoral.

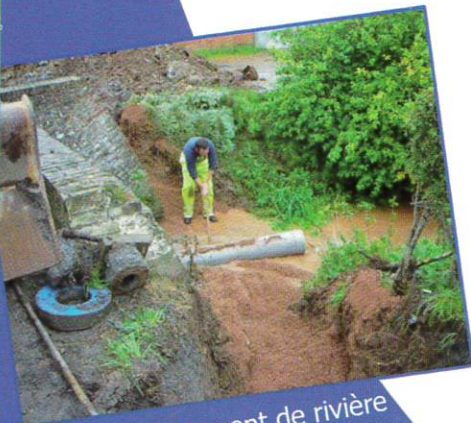
Pour la partie « station » l'investissement est de **2.148.178 €** auquel il faudra rajouter le réseau pour amener les branchements (EDF, Téléphone, Eau potable, Amenée des eaux usées et Retour des eaux épurées). En ce qui concerne la station par elle - même le financement sera assuré par une subvention de l'agence de l'eau de 702 813 €, la participation à hauteur de 18.7 % de la Communauté Artois Flandres (représentant la commune de Blessy) et un prêt de 400.000 €, une avance remboursable en 20 ans sans intérêt de l'agence de l'eau de l'ordre de 546.632 €, le solde étant couvert par de l'autofinancement. La **mise en service est prévue pour la rentrée 2011.**



Premiers coups de pelle



Creusement des bacs



Franchisement de rivière pour amener l'eau



Le remblaiement de la tranchée

LES RECHERCHES EN EAU POTABLE



Le forage d'essai chemin de Monbus pour trouver une nouvelle ressource en eau potable ne s'est pas montré satisfaisant car l'eau est trop chargée en fer et en manganèse, rendant son traitement trop onéreux. De nouveaux forages auront lieu début 2011.

L'ACTUALITÉ DU SYNDICAT



Travaux en eau potable à Marthes



Gestion de pompes reprise en totalité par le syndicat



TARIFICATIONS

	Eau	Assainissement
Abonnement annuel H.T (TVA 5.5%)		
Catégorie 2	46.00€	150.00€
Catégorie 3	69.00€	224.00€
Catégorie 4	104.00€	337.00€
Prix au mètre cube H.T (TVA 5.5%)		
De 0 à 250 m ³	0.52 €	1.30 €
De 251 à 500 m ³	0.49 €	
De 501 à 1000 m ³	0.44 €	
Au delà de 1000 m ³	0.42 €	
Branchement neuf (TVA 19.6%)		
Catégorie 2	606.00 €	794.00 €
Catégorie 3	908.00 €	
Catégorie 4	1345.00 €	
Taux de raccordement pour nouvelle construction		882.00 €

LES RECOMMANDATIONS

- Tout départ ou arrivée dans un logement sur la commune doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Lors d'un déménagement seuls les préposés sont habilités à procéder au relevé du compteur d'eau (demander leur passage auprès Mme Charlet 03.21.39.28.90)
- La facturation se fait sur la base suivante :
 - 3 factures estimatives basées sur votre consommation de l'année précédente. Ces dernières vous sont adressées en mars, en juin et en septembre
 - 1 facture de régularisation vous est adressée en novembre/décembre de chaque année.
- Le paiement par prélèvement automatique est fortement conseillé et évite tout litige. Vous pouvez vous adresser en mairie pour adopter ce mode de règlement.
- Le rejet de lingettes dans l'assainissement est totalement interdit. Celles-ci ne sont pas biodégradables et peuvent obstruer votre réseau ou pire bloquer les pompes de relevage dont vous pouvez dépendre.
- Pour les nouvelles constructions, il est fortement conseillé de vérifier si le constructeur a bien effectué les travaux afin que les eaux pluviales ne soient pas rejetées dans le réseau d'assainissement. Cette précaution vous évitera de procéder à tout un démontage pour vous mettre en règle.



École des Tilleuls

L'école

En septembre 2010, M. LELIEVRE a remplacé au poste de directeur M. LEBRUN et l'école des Tilleuls comptait 213 élèves repartis comme suit :

- Classe de TPS/PS de M. LELIÈVRE	29 élèves
- Classe de PS/MS de Mme DESSE	29 élèves
- Classe de MS/GS de Mme CROGIEZ	28 élèves
- Classe de CP/CE1 de Mme PETITPREZ	26 élèves
- Classe de CE1 de Mme FRANCOIS	27 élèves
- Classe de CE2 de M. ROBILLIARD	25 élèves
- Classe de CM1 de Melle DUTHILLE	24 élèves
- Classe de CM2 de M. VERLINE	25 élèves



Confiture party !

Face à un effectif toujours croissant, les deux ans n'ont pu être accueillis que partiellement à la rentrée de septembre en prenant par ordre de date de naissance.

La commune entreprend des travaux dans un bâtiment communal jouxtant l'école afin d'y rapatrier la classe informatique et d'anglais située à l'étage de la salle du Millénium. Les élèves de l'école primaire bénéficieront d'une classe équipée de PC individuels et d'un tableau numérique financé en partie par notre député Monsieur Michel LEFAIT.

Sur le plan de l'équipement numérique, toutes les classes ont été dotées de tableaux permettant l'utilisation d'un vidéoprojecteur relié à un PC, cet équipement se rapprochant fortement du tableau numérique. Cette dotation en matériel a été financée par la Communauté de Communes de la Morinie.

Rappel : La Commune participe financièrement à la scolarité des jeunes Mamezziennes et Mamezziens scolarisés à l'école des Tilleuls à hauteur de 55 € par élève et une subvention annuelle de 5 € par enfant est allouée pour le voyage scolaire.



Opération «Nettoyons la nature»

La vie scolaire

Au cours de l'année scolaire 2009/2010, de nombreux projets ont été menés à bien. Pour les maternelles, l'Afrique fut le thème central avec en point d'orgue la fête de l'école, en association avec les CP/CE1 qui créèrent un conte : « le voyage de Nyéba ». La visite du zoo de Maubeuge, le 4 juin, est venue conclure ce travail.

Les cycles II (CP /CE1) ont effectué leur voyage scolaire au Lieu d'Art et d'Action Contemporaine de Dunkerque et au Parc zoologique de Fort-Mardyck le 25 mai.

Quant au cycle III, c'est au château de Fressin et au musée Historique Médiéval d'Azincourt qu'ils se sont rendus ce 21 mai. De plus, la classe de Monsieur Verline s'est rendue à Notre-Dame de Lorette pour une journée pédagogique organisée par les Anciens Combattants le 3 juin, en compagnie de Monsieur Hesdin, conseiller municipal, avec la participation financière de la commune de Mametz.

Cette année de nombreux autres projets sont et seront mis en place par l'équipe enseignante, en partenariat avec la municipalité et l'Association de Parents d'Elèves, ainsi qu'avec d'autres partenaires. L'APE ne ménage pas sa peine, ni son temps afin de permettre le financement de sorties éducatives ou d'achats de matériels. Ceci profitant à TOUS les élèves de Mametz. Nous remercions vivement tous ses membres. N'hésitez pas à les rejoindre.

À la rentrée des vacances de la Toussaint, l'école s'est engagée dans un projet « petit-déjeuner ».



Les classes ont travaillé autour de ce thème pour permettre aux enfants de raconter ce qu'ils prenaient au petit-déjeuner à la maison, découvrir de nouveaux aliments, différencier les catégories : fruits, laitages, produits céréaliers. Les enfants de grande section ont découvert la fabrication du pain par le biais d'un album de jeunesse. Le projet s'est accompagné de l'organisation d'un petit-déjeuner à l'école, partagé par l'ensemble des classes du groupe scolaire. Un grand choix de

fruits leur a été proposé . Ils ont découvert de nouvelles saveurs (pâte à tartiner au spéculos, diverses confitures) et plusieurs variétés de pain (pain de campagne, pain complet, pain aux céréales). Les enfants ont pu apprécier la convivialité de ce moment savoureux... Cette action s'est effectuée avec la collaboration de Mr Laurent CHOINET (Magasin COCCIMARKET).

À partir du 15 novembre, Melles Desse et Lesage ont organisé un élevage d'escargots dans leur classe, dans le but d'observer leur mode de vie. Ce projet permet de sensibiliser les enfants au respect des êtres vivants et aboutira à la réalisation d'un album documentaire pour la classe.

En conclusion, nous remercions donc toutes les personnes qui oeuvrent pour que l'école de Mametz fournisse à tous vos enfants une éducation à la hauteur de ses exigences.

Tout le personnel de l'école et l'équipe enseignante vous présentent leur meilleurs vœux pour l'année 2011.

Les élèves de l'école des Tilleuls sur la colline de Notre Dame de Lorette

C'est dans le cadre d'un projet pédagogique d'histoire et de mémoire des guerres que la France a eu à connaître au cours du XX^{ème} siècle que, le jeudi 03 juin 2010, 25 élèves de l'Ecole des Tilleuls de Mametz accompagnés de leur professeur Monsieur Verline ont découvert l'histoire de la première guerre mondiale en visitant la nécropole, la tour lanterne, guidés par Michel Hesdin, Conseiller Municipal et ancien combattant du comité de Mametz.



Tous ont été impressionnés par ces lieux chargés d'histoire, les questions furent nombreuses sur l'ensemble de la visite du cimetière les différentes stèles selon les religions et surtout la lanterne où reposent les soldats inconnus de plusieurs guerres, sur la façon d'inhumer suivant la possibilité de reconnaître les morts soit en tombes individuelles ou en ossuaires.

L'après-midi, ils ont visité le musée, puis le circuit des tranchées (le champ de bataille) avant de se rendre à la tour lanterne où, accompagnés de leurs camarades de Théroutanne et d'Heuringhem ils chantèrent la Marseillaise après qu'une gerbe y fut déposée.



Ce voyage a été organisé sous l'égide des Anciens Combattants CATM du Département, du comité de Mametz / Rebecques ainsi que de l'ONAC qui a offert à tous les enfants un tee-shirt souvenir aux couleurs du bleu de France. Le coût du transport a été intégralement pris en charge par la Commune.



IL était une fois...

Ils sont nés en 1911 à Mametz...

Il y a 100 ans à Mametz

Jules François Joseph DEHURTEVENT le 2 janvier
Abel Alfred Noël DELMAIRE le 5 janvier
Paul Célestin Joseph PETTE le 19 janvier

Léonce Henri Joseph DEHURTEVENT le 26 janvier,
Ordonné prêtre le 5 juillet 1936, missionnaire chez
les Inuits dans le Grand Nord canadien

Lucienne Clémence GOZET le 28 janvier
Lorraine POTTIER le 3 février
Esther Marie Joseph DELVART le 9 février
Albert Alexandre DUMONT le 20 mars
Yves Clodomir GOZET le 31 mars
Marcel Gustave DELVART le 27 avril

Raymond VANDENHOVE, le 11 mai
Né dans une roulotte à Mametz, fils de François, « musicien ambulant
de passage dans la commune » et de Virginie Rouchon

Gaëtane Yvonne Gabrielle GOSET le 16 mai
Simone Ida Victoire LEBON le 18 mai
Marthe Elisa HULEUX le 26 mai
Victor Fernand DELMAIRE le 29 mai
Joseph PRUVOST le 15 juin
Gaston Paul GOZET le 20 juillet
Léa Marie DANIEL le 15 août
Fernande Marie Léonie LEGRAIN le 25 août
Georges Henri DEMARTHE le 3 septembre
Noël Alfred HAUWEL le 12 octobre
Achille Joseph Alexandre ALEXANDRE le 22 octobre
Jules César DEMOL le 30 octobre
Cécile Marie Hortense LEPRÊTRE le 10 novembre
Lucien Pierre Ernest WACQUEZ le 18 novembre
Odyle Catherine Marie DELBARRE le 25 novembre

Maurice Julien Louis NIZART, le 29 novembre
Militaire, il termina sa carrière général de division. Officier de la
Légion d'Honneur

Louise CAUDRON le 13 décembre
Emile Edouard POTIER le 18 décembre
Victor Ernest Joseph CANLERS le 22 décembre

Ils se sont mariés en 1911 à
Mametz...

Le 20 février 1911, Julien Auguste CANLERS & Emilda Julie BOURDREL

Le 25 avril 1911, Victor Alfred DELVART, dit « la baisse », & Léa Marie Antoinette BOULIN

Le 5 juin 1911, Gaston DUCHÂTEAU & Rosa Anastasie GOZET

Le 16 juin 1911, Charlemagne Louis DUBOIS & Cécile Marie BILLET

Le 21 octobre 1911, Emile DENIS & Herminie Marie LABRE

Le 15 juillet 1911



Oscar Emile Joseph DENIS, né le 5 mars 1886 à Mametz, cultivateur, fils de feu Emile Denis et de Ursuline Blondel

Et

Régina Marie HERLEN, née à Mametz le 22 décembre 1885, cultivatrice, fille d'Augustin et de Marie Pruvost

En présence de Jules Delmaire, 61 ans, Mametz, Gustave Blondel, 53 ans, Ecques, oncles du marié,

Henri Herlen, 45 ans, Benjamin Pruvost, 43 ans, de Mametz, oncles de la mariée

Ils nous ont quittés en 1911
à Mametz...

Joséphine Sabine DELAYEN le 9 janvier, veuve d'Alexandre Gillocq.
Adolphe Joseph DELVART le 11 janvier, veuf de Prudence Toursel.
Louis Joseph PRUVOST le 3 février

Marie Joseph DEBUIRE le 6 février, épouse de Cyrille Leborgne,
Employée aux Chemins de fer du Nord en résidence à Cambrai

Elisa HALLOUCHERIE le 23 mars, épouse d'Olivier Labitte.
Augustine Joseph DEROSIAUX le 26 mars, veuve d'Alphonse Filbien.
Ovide WACQUEZ le 27 mars

Jacques Joseph Montain HANNOTEL (Verchocq, 25.07.1835 - Mametz, 1.04.1911)
Fils de Charles et de Marie Françoise Planchiez, époux de Mathilde Delvart. Son
acte de naissance à Verchocq porte bien les prénoms « Jacques - Joseph -
Montin » : ce troisième prénom, dont l'origine est obscure, est devenu un
surnom de famille

Prosper Célestin Joseph DÉCAN le 31 mai, veuf
Gaëtane Yvonne Gabrielle GOSET, morte à trois semaines - voir les naissances
Joseph PRUVOST, mort à un jour - voir les naissances
Lucien Joseph MASSET le 25 juin, époux d'Alexandrine Gervois
Séraphine DUMONT le 28 juin, 84 ans, veuve de François Victor Vadunthun
Jules Adolphe TABART le 1^{er} juillet
Rosalie RAMECOURT le 7 juillet, veuve de François Bailleul
Hélène Alexandrine GILLIOCQ le 15 juillet
Antoine Joseph DUMONT le 20 juillet, époux d'Adéline Bandre
Emile Augustin Joseph MASSET le 23 juillet, époux d'Augustine Lefer
Charles François PRUVOST le 12 août, époux d'Augustine Delaire
Abel HANNOTEL le 21 août
Aimé GASPARD le 30 août, 35 ans
Auguste DUPLOUY le 10 septembre, veuf de Hermantine Ringard
Alphonsine Julia GOZET le 12 septembre
Victor Fernand DELMAIRE, mort à trois mois - voir les naissances
Augustine Joseph LECAT le 1^{er} octobre, veuve de Félix Lignot
Enfant mort-né à Mametz le 7 octobre 1911 de Léon Prins et de Cyre Bécart
Augustine Victoire PETTE le 29 octobre, veuve de Zéphir Vandomme
Augustin Louis Joseph HANNOTEL le 10 décembre, époux de Florentine Tétart
Céline Honorine Joseph DUVAL le 16 décembre, veuve

Camille Oscar GODON, né à Neuville-Bourjonval le 2 novembre
1870, mort à Mametz le 18 décembre 1911,
Facteur-receveur

La cabaretière

Quand on arrive au crépuscule de sa vie, essayer de faire revivre les heures du « temps passé » est un exercice aussi exaltant que périlleux. Alors, d'emblée, je vous demande de faire preuve d'indulgence en vous disant que les souvenirs sont ce qu'ils sont, en fonction de la personnalité de chacun et que le but de cette petite chronique est, avant tout, de rendre un hommage affectueux à celles qui ont émaillé notre village de leur courage quotidien dans un monde où tout n'était pas facile !.....

Nous voici donc revenus au temps lointain où le « cabaret » tenait une place importante dans la vie parce qu'il était essentiellement le lieu de rencontre et je voudrais, en me basant sur mes souvenirs d'enfance, puisque je suis née et que j'ai grandi à l'ombre d'un comptoir, faire revivre la journée de labeur de celle qu'on appelait « la cabaretière ».

Commençons donc cette journée par le réveil, aux aurores, grâce au son de la cloche de l'Angélus (le réveil-matin grelottant viendra plus tard). Il fallait sortir des draps tièdes et enfiler sur le champ, corset, culotte, combinaison, robe et tablier car la robe de chambre était inconnue et de toute façon incongrue. Dans la salle de café, tout d'abord, allumer le feu qui trônait, gueule en avant, dans un espace important ; pour cela on avait préparé, la veille, une torche de paille d'orge ou d'avoine et des brindilles de bois cueillies sur un fagot bien sec. Une feuille de papier journal présentée à l'allumette suédoise faisait jaillir une belle flamme et on pouvait ensuite ajouter le charbon en petits morceaux. Là-dessus, bien vite, on plaçait la grande casserole brunâtre remplie d'eau et lestée d'une bonne poignée de chicorée et en attendant l'ébullition, on faisait tourner entre ses genoux, le moulin à café où s'écrasait le précieux grain et l'eau bouillante versée sur la cafetière révélait un arôme qui parfumait toute la maison. Ah, que ce petit café matinal était délectable !.....



village de leur courage quotidien dans un monde

Mais, vite, la tâche ménagère faisait s'activer la maîtresse de maison : balayer et wassinguer le sol était prioritaire car, à l'époque, il n'y avait pas de grattoir à la porte et on crachait par terre sans vergogne. Alors après lavage, on parsemait discrètement quelques poignées de sable fin destiné à empêcher le collage des matières et à faciliter le nettoyage et on pouvait alors replacer les tables et les chaises destinées à recevoir la clientèle. Celle-ci ne tardait pas à se présenter car il y avait les habitués : ceux de la « bistouille » matinale : café sucré additionné d'une eau de vie, puis d'un verre de rhum et enfin d'un genièvre : c'était le « café tricolore ». Tout cela mesuré dans le petit verre « à gros cul » sauf s'il s'agissait d'un client qui ne voulait que s'envoyer le genièvre matinal : il avait droit au grand verre (toujours à gros cul).

Passé ce premier assaut, et éventuellement les enfants nourris, lavés et emmitouffés envoyés à l'école, la cabaretière pouvait penser à déjeuner : pain de ménage, café au lait, beurre ou saindoux dans leur pot de grès, et sans perdre de temps car il fallait déjà penser à la soupe de midi : éplucher les légumes et mettre à mijoter la marmite, toujours sur le bon poêle du cabaret. Et on embaumait la maisonnée, surtout si un « flet » de lard sorti du saloir était ajouté à tous les légumes du jardin.

Mais la matinée ne faisait que commencer et les tâches quotidiennes devaient s'accomplir : s'il y avait un enfant en bas âge, on faisait sa toilette, toujours près du feu, on l'emmaillottait et on le glissait dans sa berceuse. Quand il grandissait, on le posait dans la « glichoire », cet instrument désuet dont on a perdu le souvenir : un petit couloir de bois dans lequel se déplaçait une planchette trouée en son milieu et qui soutenait l'enfant en l'aidant à faire tout seul ses premiers pas. Ensuite, il y avait, un jour la lessive qu'on faisait souvent bouillir sur le poêle du cabaret, le lendemain, le repassage à l'aide d'un énorme fer en fonte dans lequel on introduisait la « ferrette » chauffée dans le four ou sur la platine du poêle, et même directement dans les braises. Un jour ceci, un autre jour cela... et le jeudi et le vendredi matin on voyait s'arrêter les carrioles des « gens d'ches pays d'in hiaut » qui s'en allaient au marché d'Aire, surtout le jeudi, jour du marché aux bestiaux. La pause était nécessaire, tant pour le fermier que pour l'animal. De temps à autre, le relais se faisait pour le corbillard des Pompes Funèbres qui, en ce temps se réduisaient à une seule entreprise. Avant d'aller chercher le défunt dans son cercueil pour le conduire à l'église, on prenait des forces : pendant que le « chef » en redingote et gants blancs avalait au comptoir une bière bien fraîche, les quatre chevaux harnachés de noir soufflaient à pleins naseaux sur le trottoir...



A ce moment, la cabaretière avait pris position derrière son comptoir, meuble souvent bien modeste qui supportait le « rinchoir » qu'on remplissait à la pompe et vidait devant la porte et l'égouttoir où les verres séchaient doucement en attendant un essuyage problématique. Et le comptoir dissimulait le tiroir où se côtoyaient les pièces de un, deux ou cinq sous.....

Chaque verre avait son usage : la bière qu'on remontait de la cave où on la puisait au tonneau était servie dans les « pintes » en grès qui firent place aux pintes ou chopes en verre, plus faciles d'entretien. On n'avait jamais entendu parler de « demi » pas plus que de bière-pression !.... Le vin, lui aussi remontait

de la cave dans son pot avant que les marchands ne commencent à le livrer en bouteilles. C'était un grand pas vers le progrès. Si on connaissait la genèse de la bière fabriquée dans le village par une tradition de brasseurs et livrée chaque semaine par les « garçons-brasseurs » protégés par leur tablier de cuir, transportant à l'aide d'un « triqueballe » les tonneaux sur la rue, puis les descendant devant la porte et à la cave sur le « hioc » (? En français, c'est une pallanche) qui allait d'épaule de l'un à l'épaule de l'autre. Il n'en était pas de même du vin dont l'origine était plus problématique ; le vin d'Algérie ne fit une entrée fracassante que peu avant la guerre ; il remplaça ce vin français qui différait suivant les fournisseurs, les saisons et le prix... mais qui était toujours servi dans sa « chopine ».

A côté du vin, de la bière, de la bistouille et ses accessoires, on ne voyait pas beaucoup d'autres bouteilles sur le « verrier » derrière le comptoir. L'apéritif, quand on commença à parler de lui en remplacement du vin blanc traditionnel, fut d'abord tout simplement un anisé qui bien vite acquit le label de « Pernod », avant celui de « Ricard ». Côté vin cuit, le Malaga, réservé aux dames se vit accompagné par le Byrrh, puis par le Dubonnet « du beau, du bon Dubonnet ! »..C'était le début de la très longue série que nous connaissons. Et n'oublions pas le Picon que les amateurs améliorèrent par un apport de grenadine, de vin blanc ou de bière (bonjour les dégâts). Mais ces raffinements étaient réservés aux dimanches et jours de fêtes après les Messes, quand ces messieurs se rassemblaient pour une partie de cartes. Et là, la pauvre cabaretière était bien souvent obligée d'abandonner la préparation du dîner dominical pour faire quatrième à la table où le « carabin » préludait à l'arrivée de la manille puis de la belote.

Brave cabaretière qui était réellement la cheville ouvrière du commerce car elle ne se contentait pas de servir la boisson ; elle avait en outre un rôle de confidente, de conseillère pour peu que ses qualités d'écoute et de discrétion soient reconnues. Et il lui arrivait de relayer le confident du confessionnal !...

Dans le cas contraire, elle n'était pas à l'abri des mauvais plaisants qui ne manquaient pas de lui annoncer de vraies fausses nouvelles comptant sur elle pour les propager en toute bonne foi. Elle savait aussi, éventuellement servir de secrétaire, surtout au moment de l'envoi des cartes de la Sainte Catherine. Car la cabaretière voyait passer du monde : les habitués, voisins souvent curieux et « pieds de comptoir », ouvriers à pied ou en vélos qui faisaient la pause, fermiers pour qui cette pause aidait à faire celle du cheval, ou tout simplement le client amateur de se détendre un moment en échangeant les nouvelles du jour ou les souvenirs du temps passé. Et, au quotidien, le facteur qui prenait des forces pour continuer sa tournée, le garde-champêtre tout heureux d'apporter les bruits communaux et autres.....

Et n'oublions pas les « gens de la route » : Mme Cabaret qui, avec sa carriole tirée par son fidèle cheval permettait chaque semaine de se ravitailler en épicerie ; le boucher qui, le samedi apportait le morceau de « bouli » pour le pot au feu dominical ; les marchands de draps d'Armentières qui proposaient régulièrement draps, serviettes et torchons à prix d'usine, les marchands de tapis et de descentes de lit, venus d'Afrique du Nord et qui acceptaient l'assiette de soupe à condition qu'elle n'ait pas connu de viande,..... et tant d'autres

Il y avait également les « grandes occasions » : les mariages, autrefois, à la sortie de l'église, faisaient, en cortège et à pied, le tour du village, histoire de se faire admirer, et une pause dans les cabarets s'imposait. Les enterrements qui se terminaient souvent à l'heure de midi, voyaient les familles se restaurer après le « verre de condoléances » et cela prenait plus ou moins de temps et plus ou moins de larmes !....

Quant aux jours de ducasse, c'était pour la cabaretière travail non-stop !.... Elle allait généralement à la Grand'Messe, puis servait les

Aujourd'hui, le monde a évolué ; dans nos villages, les cabarets ont cédé la place aux cafés, aux bistrotts, et à d'autres noms encore plus compliqués. La clientèle se déplace beaucoup, les moyens de locomotion le permettant et il faut plus de temps pour se connaître. Et les cabaretières se font rares avec la disparition des cafés en zones rurales. La vieille dame que je suis, pour sa part, est persuadée que l'attention aux autres et l'amitié, même différentes sont toujours présentes dans les relations commerciales. Et elle salue Marie-José et les Frangines ainsi que le personnel des campings de la commune, qui maintiennent le flambeau et assurent le relais amical entre les générations.

apéritifs, puis le repas de ducasse pour les siens et éventuellement un ou plusieurs invités inopinés. Après les vêpres, la clientèle de joueurs de cartes était à nouveau en position jusque deux heures du matin. Le bal Machu installé sur la petite place près du Monument aux Morts faisait tourner gaîment jeunes et moins jeunes mais pratiquait un entracte pendant lequel les cabarets se remplissaient et il fallait servir vite..... La gendarmerie vérifiait régulièrement qu'on avait fermé l'établissement à deux heures du matin mais il fallait ou nettoyer sur le champ ou se lever de très bonne heure pour remettre les lieux en état. Parce que la ducasse continuait le lundi et souvent, on dansait encore le mardi..... Et la pauvre cabaretière nettoyait non seulement l'intérieur de la salle de café mais la cuisine et aussi, le trottoir et la devanture qui gardaient les traces de passage des clients plus ou moins avinés.

Mais rassurez-vous, ce n'était pas une vie d'esclave. Le travail de la cabaretière, s'il était absorbant, fatigant, souvent imprévisible, était un travail familial qui tissait un cocon entre les membres de cette famille et renforçait les liens entre voisins, amis, connaissances. Tant de noms et surtout de prénoms reviennent à la mémoire des plus âgés d'entre nous : impossible de les citer tous. Quelques-unes des anciennes cabaretières qui liront ces lignes verront remonter bien des souvenirs. Pour ma part, je voudrais quand même faire une exception et saluer ma maman, Léa et ma grand'mère, maman-Marie, qui m'ont appris le respect de leur besogne quotidienne, avec ses bons et ses moins bons moments.

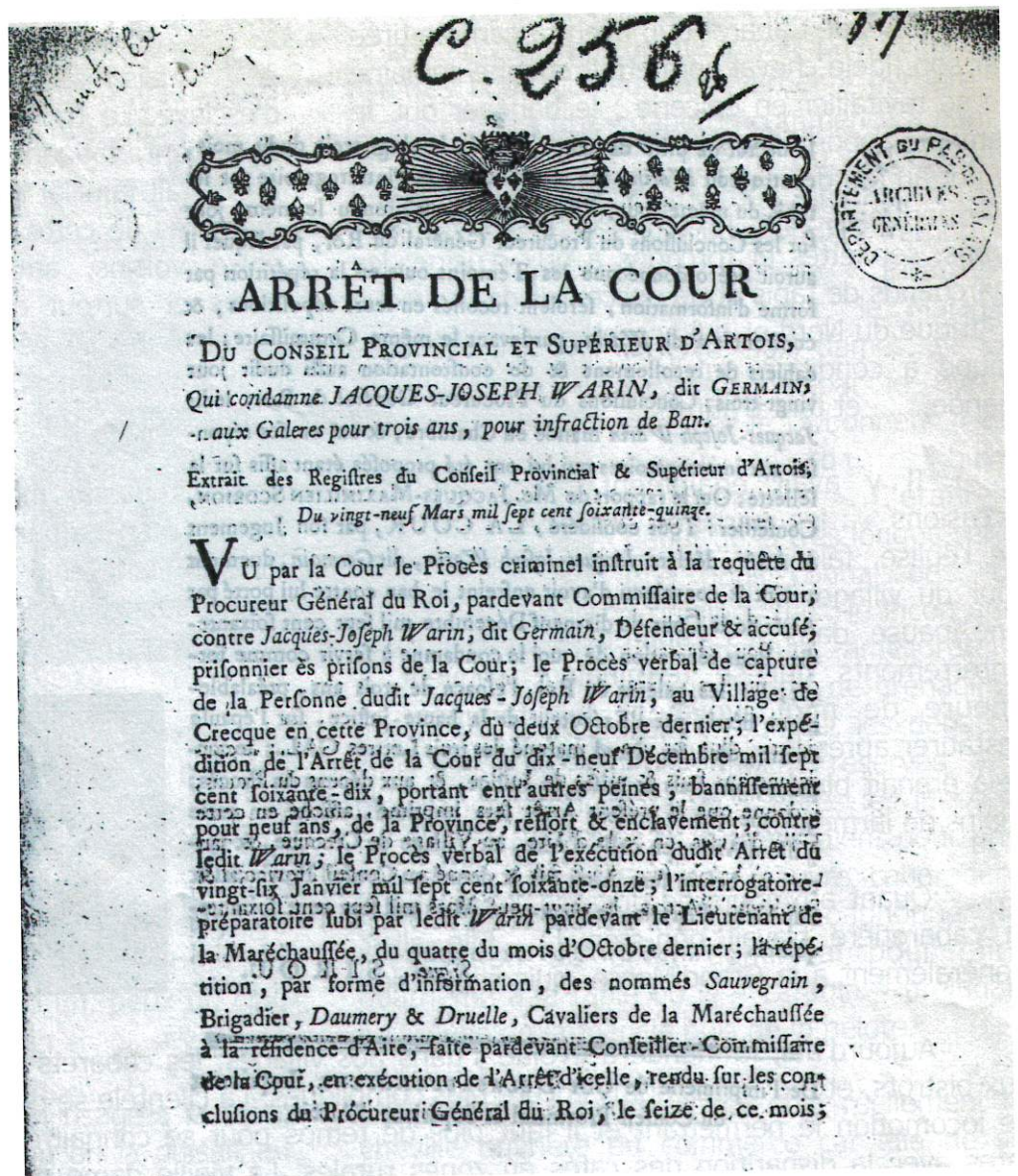


1775 - Un habitant de
Crecques aux galères

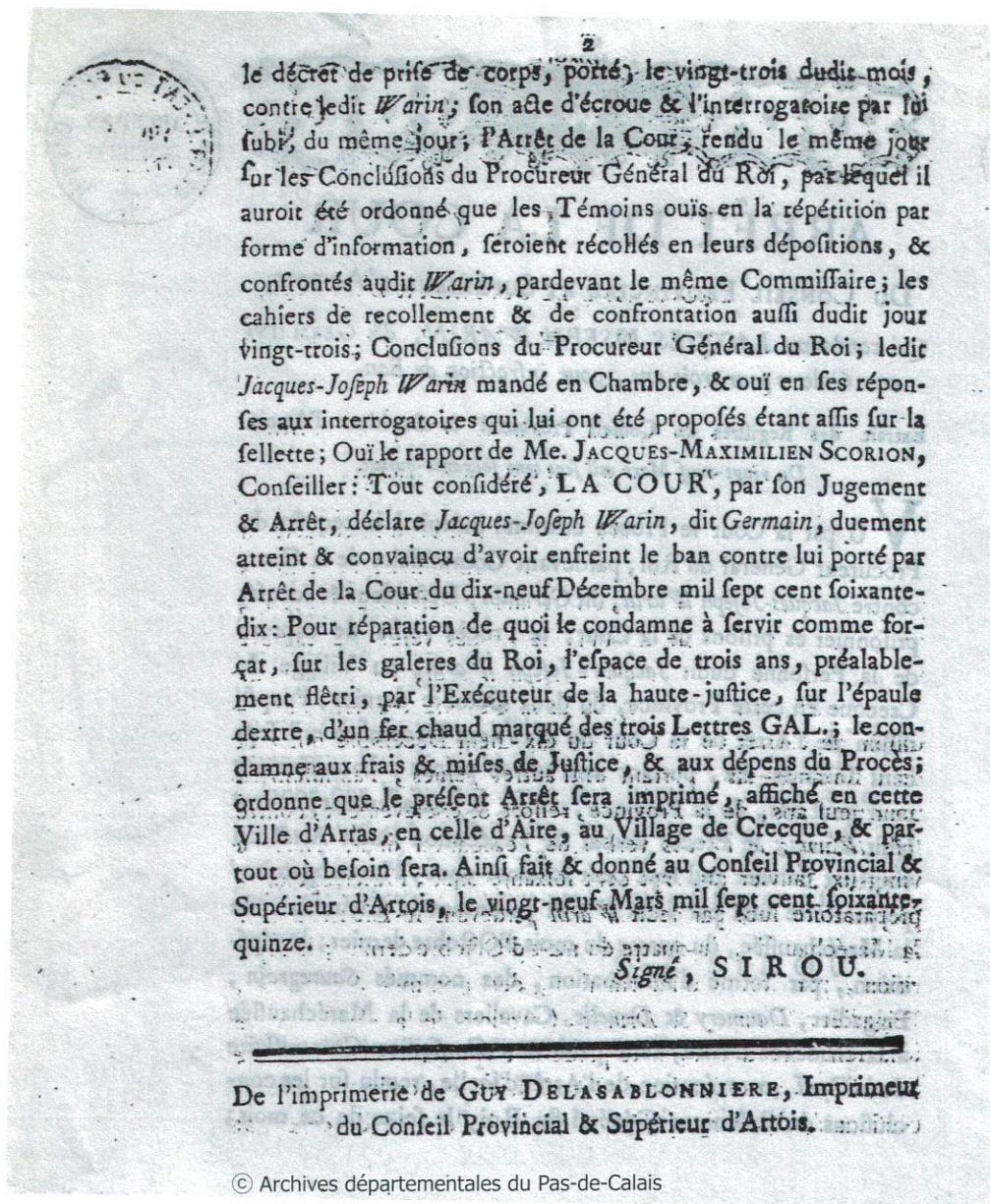
Parfois, un document conservé dans les archives vient sortir de l'oubli des événements depuis longtemps passés, heureux ou pas, concernant des personnages dont la mémoire ressurgit alors. Tel est le cas de celui reproduit ci-dessous.

En 1770, Jacques Joseph Warin, surnommé Germain, de Crecques, est condamné au bannissement pour un motif qui nous est inconnu. Le bannissement est une des peines les plus sévères de la justice d'avant la Révolution française. Elle n'est pas spectaculaire dans son application, pas d'engins de torture, pas de sang répandu. Il s'agit simplement de l'interdiction absolue pour le condamné de continuer à vivre dans les limites du territoire sur lequel il a toujours vécu. Si ce n'est pas la mort physique, c'est en quelque sorte une mort sociale, dans une société où la vie des gens ne se conçoit qu'à l'intérieur d'une communauté sociale, familiale et villageoise. Et lorsque c'est un père de famille qui est condamné, la condamnation touche autant son épouse et ses enfants.

On comprend ainsi dans ces conditions que le condamné puisse rompre son ban, c'est-à-dire revenir malgré la défense qui lui est faite. Germain a pris le risque de revenir. Il a été pris et condamné en 1775 à servir trois ans dans les galères du roi, et donc à vivre une vie galère, la vraie, pas la figurée, celle dont on ne revient que rarement. Ce texte imprimé d'époque est l'arrêt de justice qui le condamne, destiné à être affiché publiquement.



On aimerait toujours savoir ce que sont devenus les protagonistes de telles affaires. Si nous n'avons pas de détails sur le sort de Germain, le hasard nous a fait rencontrer à la lecture d'un acte notarié sa veuve et ses filles, en 1789, quatorze ans après la condamnation.



© Archives départementales du Pas-de-Calais

Celles-ci habitent le quartier commerçant et populaire du Haut-Pont à Saint-Omer, qui est alors un point de rencontre des réfugiés, des victimes de la misère, de ceux qui veulent prendre un nouveau départ. En 1789 donc, les filles Warin et leur mère vendent tous leurs biens de Crecques à Pierre Antoine Prain, marchand de moutons à Rebecques. Par cet acte, dix-neuf ans après la condamnation initiale, cette famille rompt le dernier lien qui la rattachait à Crecques.

Matthieu Fontaine





Associations

Carabiniers de Mametz

Jean-Charles Delattre
36 rue de Cassel - Wittes
06.30.68.76.61



Carabiniers de Marthes

Jean-Michel Casiez
6 rue du château - Mametz
03.21.12.33.69



Association canine

Valérie Carpentier
12a rue de la gare - Mametz
06.84.90.23.01
acmamez@gmail.com

Carabiniers de Crecques

Richard Denuncq
252 Grand'rue - Crecques
03.21.12.38.92

A.P.E.

Caroline Blondel
214 A Grand'rue
Mametz
03.21.11.47.03

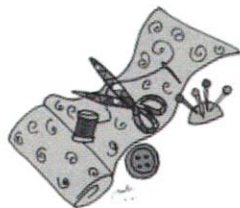
Chapeau de cow-boy et bottes de cuir

Isabelle Baroux
46 rue de Choquart
Mametz
03.21.95.66.54



Un plus pour Mametz

Véronique Depretz
19 rue de Bruchine
Mametz
03.21.95.26.04



Loisirs détente

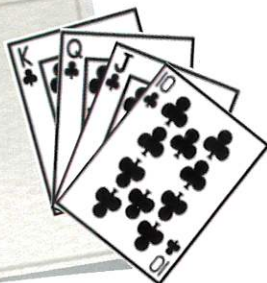
Claudine Alexandre
9 rue de la place
Marthes
03.21.39.13.09

A.C.P.G - C.A.T.M. - T.O.E

André Lozingo
25 rue du moulin
Mametz
03.21.95.80.23

Club du 3ème âge

Geneviève Gozet
Place du rietz
Marthes
03.21.95.58.83



E.S.M.R. (football)

Joël Lecigne
22 rue de Bruchine
Mametz
06.59.10.33.69





La truite mamezienne

René Masclet
12 rue St Honoré
Crecques
03.21.39.29.85

F.N.A.C.A.

Francis Faucon
9 rue de Langlet
Crecques



Sté de chasse de Marthes

Michel Delvart
3 chemin du calvaire
Marthes
03.21.39.58.17



Sté de chasse de gibier d'eau

Jean Pierre Charlet
58 Grand'rue
Mametz
03.21.39.27.06

Sté de chasse de Crecques

Damien Bourdrel
6 rue de Langlet
Crecques
03.21.93.55.15

Sté de chasse de Mametz

Patrice Vitry
8 rue de la gare
Mametz
03.21.95.13.68

U.S.E.P.

Dominique Lebrun
80 Grand'rue
03.21.38.76.24

Association des fêtes

Christian Masset
80 Grand'rue - Mairie
Mametz
03.21.39.07.05



Mametz Gym Form

Sylvie Chevalier
Rue des Charbonniers
Marthes
03.21.88.34.94



Vélo Club de Mametz

Bruno Crowyn
1 rue du Mont de Biennes
Aire sur la Lys
03.21.39.36.88

Comité des fêtes du chateau

Pascal Debuick
45 rue du chevron d'or
59560 Comines
03.20.39.55.16

Les enfants d'abord

Anita Wacquez
12 rue de bruchine
Mametz
03.21.95.10.14



La truite mametziennne

Forte de sa volonté d'agir en faveur de la pêche et donc de l'amélioration de la qualité de la Lys, l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « La truite Mametziennne », présidée par M. René Masplet, s'est engagée dans la réalisation d'un des premiers Plans de Gestion Piscicole du département. On peut rappeler qu'un Plan de Gestion Piscicole a pour but de satisfaire les demandes des pêcheurs tout en veillant à respecter et préserver le milieu aquatique, par la mise en place d'actions concrètes et opérationnelles.

Ainsi, l'AAPPMA a démarché l'ensemble des propriétaires des berges de la Lys sur lesquelles les pêcheurs mametziens pratiquent leur passion ; en effet, pour engager ce type de projet, il est indispensable d'établir des baux de pêche écrits, ceci afin de pérenniser la gestion piscicole et la pratique halieutique. Une fois cette condition obligatoire remplie, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a réalisé le diagnostic des problèmes existant sur la rivière et des aménagements ont été proposés aux pêcheurs. Ce travail a bien sûr été mené en concertation avec les propriétaires riverains, qui ont accepté la démarche.

Ainsi, avec l'action conjointe des techniciens de la Fédération et des pêcheurs bénévoles de l'AAPPMA, les travaux ont pu démarrer en septembre 2010. Un renfort de berges en techniques végétales remplace désormais d'anciens renforts inadaptés à proximité du pont de la Sure.



Les berges, avant et après renforcement

Ce fut également l'occasion de réduire l'un des facteurs majeurs de dysfonctionnement du cours d'eau : l'érosion des sols qui amène de la terre et d'autres composés néfastes dans le cours d'eau, nuisant ainsi à son bon fonctionnement ; aussi, un abreuvoir a été aménagé dans une pâture à bovins, de manière à ce que le bétail ait accès à l'eau sans pour autant avoir à pénétrer dans la Lys.



Création d'un abreuvoir

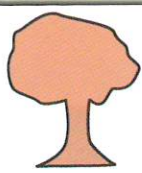


Décolmatage de frayères

Ensuite, les bénévoles, conseillés par la Fédération, ont procédé au nettoyage de plusieurs frayères à truites (lieux de reproduction) afin que les salmonidés puissent s'y reproduire dans de bonnes conditions. Les pêcheurs ont poursuivi leur action en posant une douzaine de caches à poissons afin de favoriser le maintien sur place des poissons reproducteurs.

Le Plan de Gestion Piscicole intègre bien sûr un volet « Pêche » ; celui-ci a pour objet de faire évoluer les pratiques de pêche et de gestion piscicole ; ainsi, un parcours « No Kill » a été créé (tous les poissons capturés seront remis à l'eau), et gageons que des poissons records s'y prendront d'ici quelques années !

Le dynamisme de l'AAPPMA « LaTruite Mametziennne », couplé au volontarisme de la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, a permis de mettre en valeur un aspect important du patrimoine naturel de la commune : sa rivière. Par ailleurs, ce projet a également atteint un objectif tout aussi important, la pérennisation de la pratique de la pêche, qui reste un vecteur de lien social indispensable à la vie d'une commune en territoire rural.



Commerces et services locaux

Changement d'enseigne de la supérette de M. et Mme CHOINET permettant d'offrir à sa clientèle des tarifs plus intéressants



BOULANGERIE À VENIR ...

Agé de 29 Ans, M. VIEILLARD, nous vient de Oye-Plage où, avec son épouse, il était à la tête d'une superbe boulangerie-pâtisserie. Souhaitant revenir dans leur région natale (Madame est d'origine airoise et Monsieur de Wittes), ils ont décidé de revendre leur magasin qui a trouvé preneur dans un délai record, preuve s'il en est que cette affaire était saine. Monsieur VIEILLARD a fait son apprentissage à la boulangerie-pâtisserie DELALLEAU Place Jehan d'Aire à Aire sur la Lys avant de s'installer.

Notre futur couple de boulangers ...




Quelques réalisations ...




AB BOIS

EXPLOITANT FORESTIER



**ABATTAGE, ELAGAGE
ET DEMONTAGE SECURISE**
ESSOUCHAGE
**ACHAT DE BOIS SUR PIEDS
TOUTES ESSENCES**
TAILLE DE HAIES
VENTE BOIS DE CHAUFFAGE
 en 25, 33, 50cm et 2m
LIVRAISON GRATUITE
 dans un rayon de 10 Km
 autour de Mametz

Arnaud BONVARLET
 4, rue du Stade - 62120 MAMETZ
Tél. 03 21 93 55 34
Port. 06 43 84 16 70



Alex Services
 Vous propose: entretien jardin,
 courses à domicile et gardiennage de
 votre maison pendant votre absence.
 REANT Alexandre
 3 rue de la plaine
 62120 Mametz
 tel: 06 72 65 22 05

Joignable du lundi au samedi de 8 h à 19 h.
 Chèque emploi service accepté.

ARMURERIE - ARTICLES DE PÊCHE - ARTIFICES

Propriétaire : Pierre Foulon

Adresse : Place du nouveau siècle

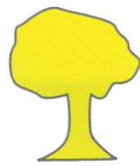
Tél : 03.21.11.37.54

Ouvert du mardi ou samedi



OUVERTURE DU GARAGE

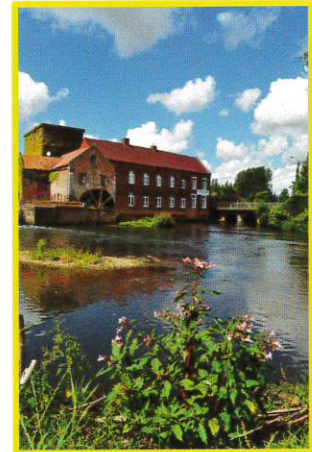
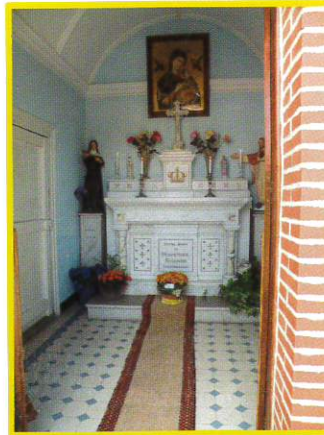
de M. Balistaire, rue de la Fontaine



Manifestations

JOURNEES DU PATRIMOINE

Pour sa seconde participation, la Commune avait décidé de proposer son inscription sur le week-end complet.



Le Samedi 18 Septembre, la nouveauté concernait l'ouverture au public, pour une visite, de 3 propriétés privées :

- Le MOULIN de CRECQUES appartenant à la Famille Fauquembergue,
- Une FERME ainsi qu'une CHAPELLE à MARTHES, propriété de Marie Rita et Jean Marie Dehurtevent,
- Le MOULIN de MAMETZ appartenant à la Famille Lecat.

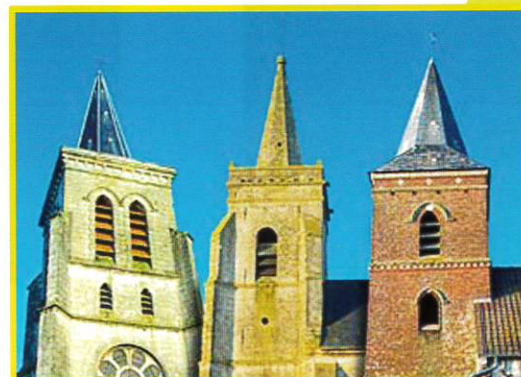
Merci à eux de nous avoir permis de valoriser ce patrimoine en nous ouvrant leurs portes !



Ce fût l'occasion pour les quelques 200 curieux de découvrir l'historique de ces lieux et des personnes qui y ont vécu de même que l'architecture des bâtiments et les matériaux utilisés à l'époque enfin leurs usages au travers de commentaires, d'expos photos ou encore d'anecdotes.

Le Dimanche 19 Septembre, nos 3 églises accueilleraient également les visiteurs.

Un grand merci aux bénévoles qui ont permis la réalisation de ces journées et ont contribué à leur réussite !





L'INTER-HAMEAUX

La société des Carabiniers de Mametz a souhaité relancer en 2010 les jeux inter-hameaux dont la dernière édition remontait à 1999.

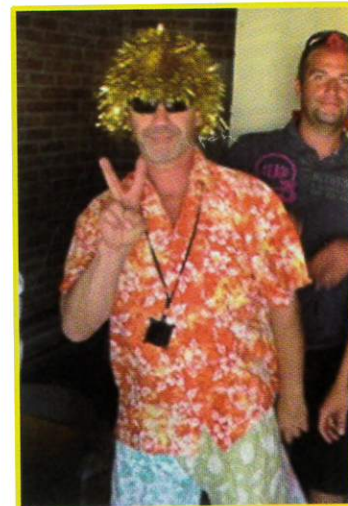
L'équipe d'animation



LE PRÉSIDENT



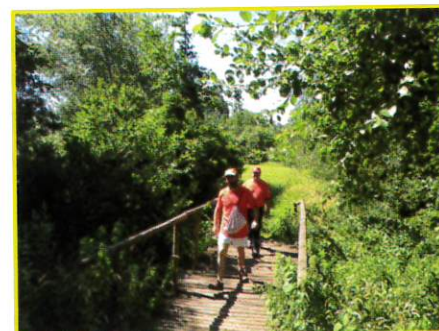
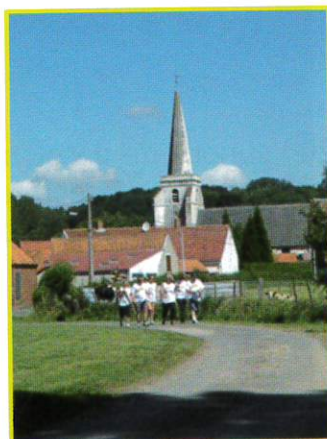
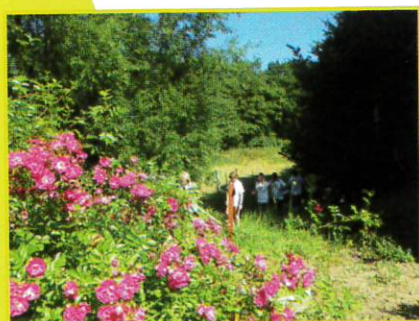
MONSIEUR LOYAL



LE FOU DU ROI

Ces jeux ont regroupé le 4 juillet 2010 sur le stade André DELANNOY 4 équipes représentant MAMETZ, MARTHES, CRECQUES et REBECQUES.

Les épreuves ont commencé dès le matin avec une randonnée et des questions sur les différents lieux visités.



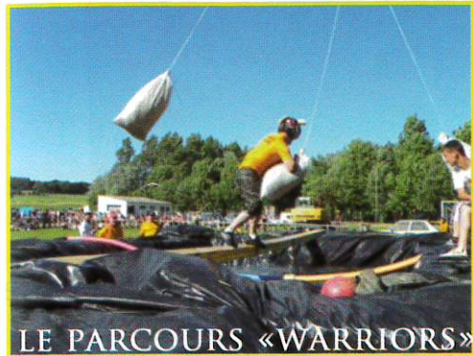
● Les épreuves



LES BRONZES FONT DU SKI



LE MANÈGE ENCHANTÉ



LE PARCOURS «WARRIORS»



LA PANNE D'ESSENCE



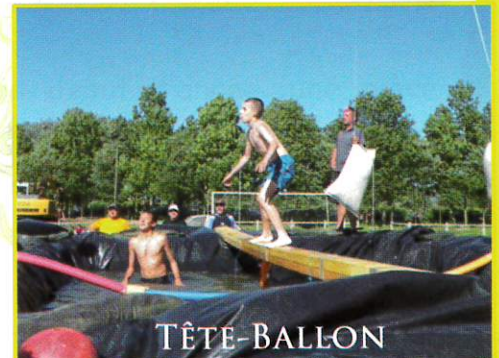
LA DANSE DES CANARDS



LES COURSES DE SAC



TIR À LA CORDE



TÊTE-BALLON

● Le classement



1ER : MAMETZ



2ÈME : MARTHES



3ÈME : CRECQUES



4ÈME : REBECQUES

FLEURISSEMENT

Je me souviens ... On avait des projets pour la Terre, pour les Hommes comme la Nature ...
On laissait nos cœurs au Pouvoir des Fleurs !!!
Par les couleurs, par les parfums ... Changer ce monde pour en faire un Jardin
Tu verras, tu verras ... le Pouvoir des Fleurs !!!

Parallèlement au « Concours des Maisons et JardinsFleuris » organisé depuis quelques années, la Municipalité poursuit le fleurissement communal.



Eh oui, nous restons dans la course pour inscrire notre Commune au dispositif « Villages Fleuris », proposé par le Conseil Général du Pas de Calais afin d'obtenir une première FLEUR.

LE CLUB "CYCLO"

Vous voulez rejoindre un **club cycliste sympathique** ? Rendez-vous le dimanche à 9h, à l'angle de la Grand'Rue et de la rue de la Gare, pour sillonner les alentours sur 60 km dans une ambiance chaleureuse.

Le club Cycliste de Mametz compte une vingtaine de membres et est organisé de la manière suivante depuis l'Assemblée Générale de janvier 2010 :

- Président : Bruno Crowyn
- Trésorier : Didier Dellys
- Secrétaire : Jean-François Clairet
- Délégué à la sécurité : Jean-Louis Deschodt



Le 12 juin dernier, le club a rallié Wissant au départ de Mametz, les femmes et les enfants ont randonné autour de Wissant. Et tout le monde s'est retrouvé pour un joyeux Pique-Nique. Club actif, certains membres ont bénévolement apporté leur aide (logistique et physique) à la semaine fédérale de St Omer.

Arrêt sur images



Janvier 2010 : Assemblée Générale des Carabiniers de Mametz et voici la relève



En début d'année, une pièce de théâtre (Je veux voir Mioussov) et un conteur patoisant : deux spectacles organisés au profit du Centre Communal d'Action sociale



Le 4 avril 2010, certains disent avoir aperçu un petit lutin lors de la grande chasse aux œufs de Pâques...

Le 2 avril 2010, un brevet cyclo qui laisse de bon souvenirs, et pour longtemps !





Nos médaillés du travail 2010

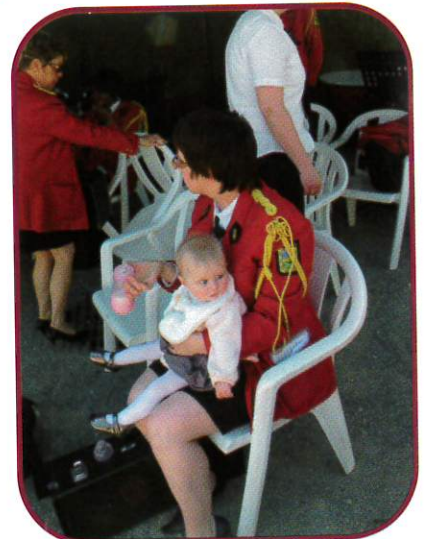


Messieurs CASIEZ et LEPRETRE
décorés lors des manifestations
patriotiques du 8 mai 2010 à Crecques



Merci
au Président René MASCLET et à
la Truite Mametzienne pour cette
initiation pour les enfants à la
pêche en rivière à l'occasion du Geai
de Crecques le 23 mai 2010

Et merci à l'Harmonie d'Ecques
pour l'apéro-concert et à tous les
bénévoles qui ont organisé cette jolie
manifestation





Le 19 juin 2010,
la fête des écoles avec une débauche de
magnifiques costumes et des thèmes
ambitieux comme l'Afrique et l'Opéra
Carmen. Félicitations aux enfants, aux
enseignants et aux parents d'élèves
pour cette magnifique fête qui laissera
des souvenirs.



Mais
pourquoi me suis-je
portée volontaire pour
occuper ce poste de trésorière
du Club Couture « Un plus
pour Mametz » ??



27 juin 2010, la
fête du football et
des filles à
l'honneur !





Le 14 juillet le temps n'était pas de la partie mais du côté amusement et du côté de la camaraderie tout le monde avait répondu présent.



Le 29 août 2010, grand concours régional d'AGILITY au stade Delannoy à Crecques



Le 1^{er} septembre 2010, ouverture de l'agence postale communale tenue par Catherine Lamblin et Nadine Bultel, une solution pour pérenniser ce service public dans notre commune dont les heures d'ouverture étaient en train de se réduire comme peau de chagrin.



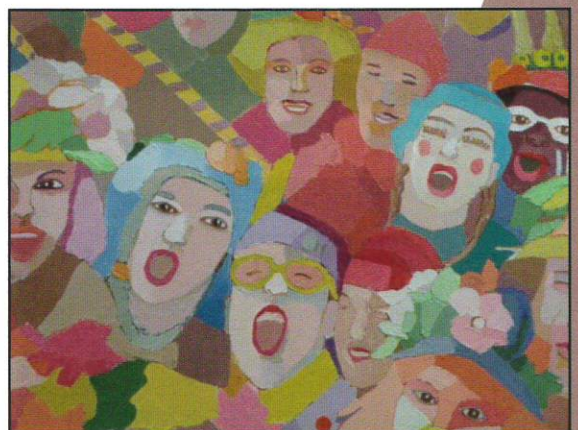
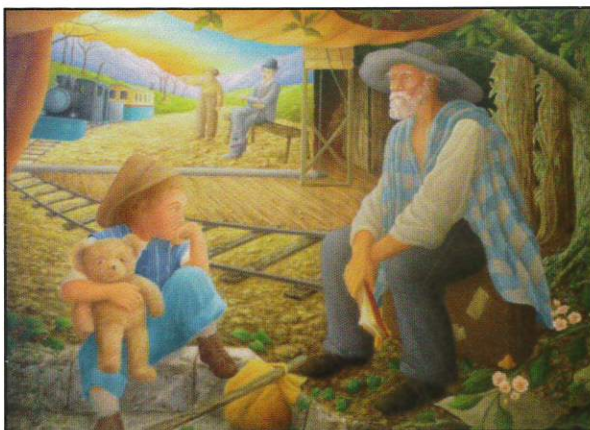
Une brocante champêtre sur le Rietz de Marthes organisée par l'Association des Parents d'Elèves le 5 septembre 2010



Le 12
septembre,
grand concours de
chant organisé à
l'occasion de la
Ducasse



Le 26 septembre, une magnifique exposition de peintures regroupant près de 30 artistes locaux et régionaux. Cette manifestation a été organisée par Monsieur Marcel BLARY qui a réussi à réunir pour cette journée des peintures de l'aquarelle et de la peinture à l'huile. Nous lui donnons rendez-vous en septembre 2011.





Remise des prix pour les maisons fleuries

Les doyens du repas bien entourés



Une bonne ambiance au repas des aînés !



Un public nombreux et des guichetières souriantes à Mamet'zic !!



Le concours des maisons illuminées qui se tient chaque année !

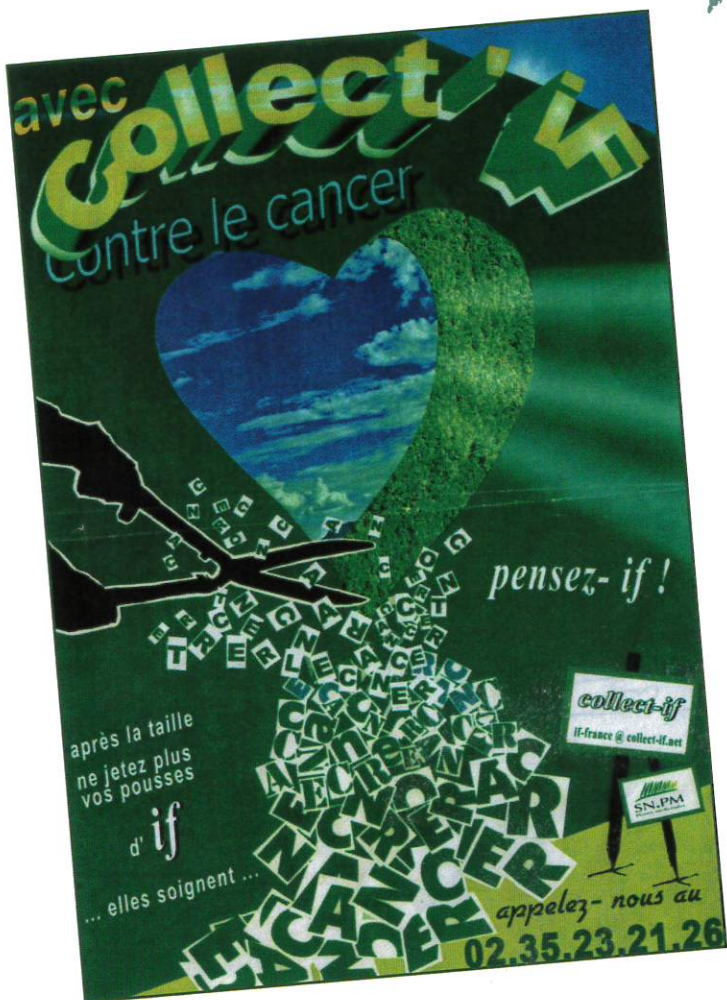


L'association de couture Un plus pour Mametz organisait cette année son 2ème Marché de Noël, avec cette fois 25 exposants, dont 10 mametziens !





Informations



Collect-if pour la lutte contre le cancer

Ensemble collectons les ifs

Lors de la taille des haies et des arbustes faites le geste utile du tri sélectif des végétaux, avant qu'ils ne prennent la direction de la déchetterie !!

Ne jetez plus vos pousses d'ifs
...elles soignent...

collect-if vient sur place les chercher gratuitement !!

Ces pousses d'if (*Taxus baccata*) permettent l'hémisynthèse du Taxotère, molécule d'intérêt majeur, puisqu'elle est utilisée dans la **fabrication des médicaments contre le cancer.**

Du 15 mai au 15 octobre

Nous collectons toutes les quantités, en France, Belgique et Suisse, et dès votre appel, collect'if se charge dans les 24 à 72 heures de l'enlèvement gratuit !

Alors Pensez-if !

en nous appelant au 02.35.23.21.26



préparat-ifs



act-ifs



pensez-ifs

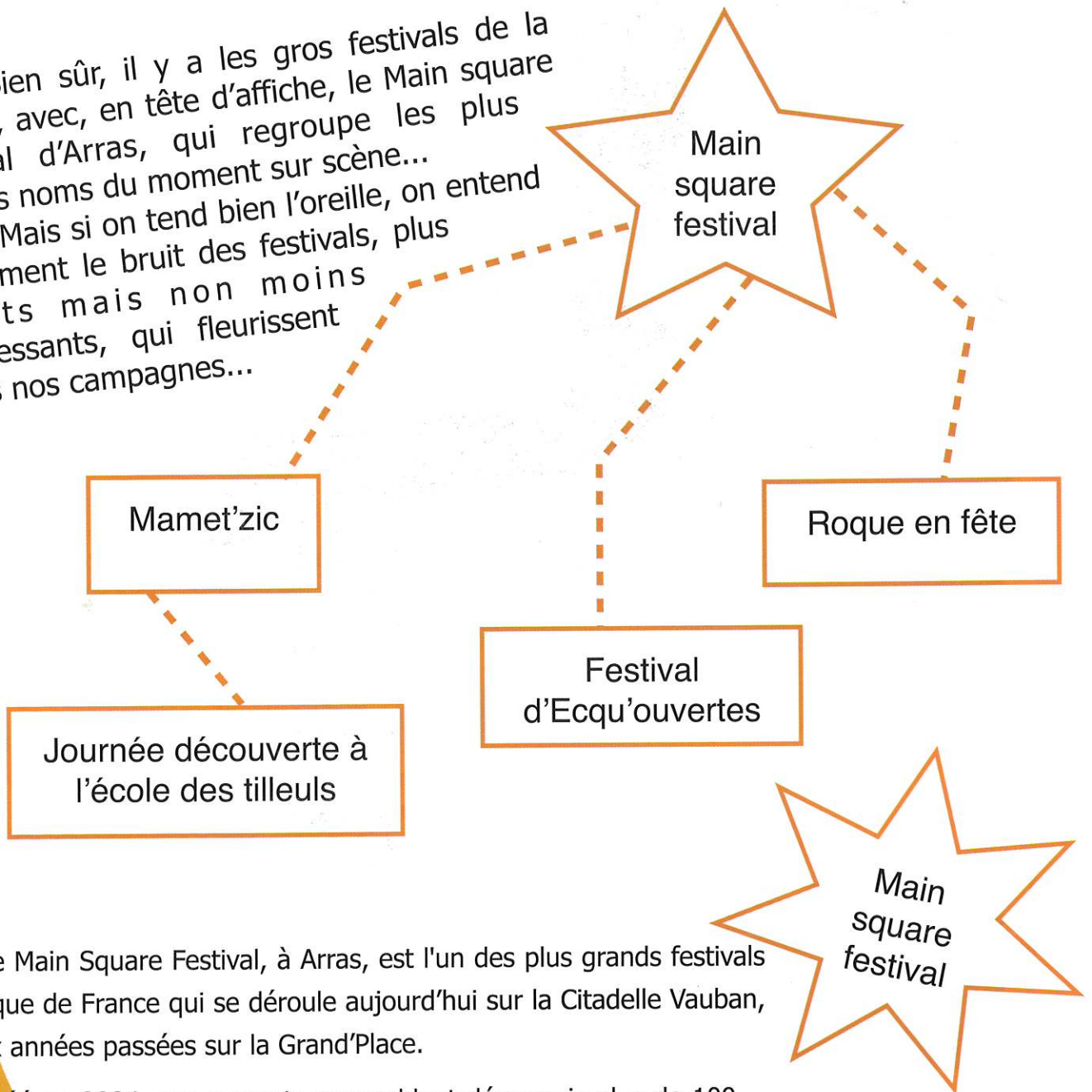


expédit-ifs

Ça bouge dans nos villages

Bien sûr, il y a les gros festivals de la région, avec, en tête d'affiche, le Main square festival d'Arras, qui regroupe les plus grands noms du moment sur scène...

Mais si on tend bien l'oreille, on entend également le bruit des festivals, plus petits mais non moins intéressants, qui fleurissent dans nos campagnes...



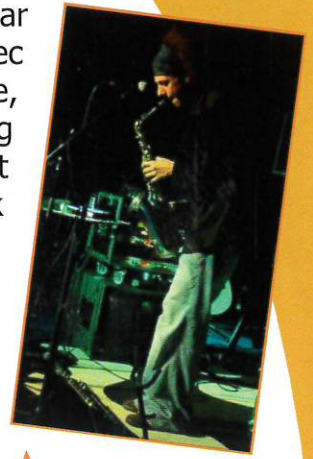
Le Main Square Festival, à Arras, est l'un des plus grands festivals de musique de France qui se déroule aujourd'hui sur la Citadelle Vauban, après six années passées sur la Grand'Place.

Créé en 2004, ces concerts rassemblent désormais plus de 100 000 personnes tout au long de ses trois journées, en réunissant les plus grands noms de la scène française et internationale d'aujourd'hui.



Roque en fête

Organisé pour la 3ème fois en 2010 par Musiczac, Roque en fête fut une réussite avec des groupes qui ont fait l'unanimité (Kimrise, Cate's et Burning Lady) mêlant jazz, pop-rock et punk rock et un public nombreux au rendez-vous !



Créé en 2004 par l'association L'Alternative, le festival d'Ecqu'ouvertes rassemble de la chanson française, du rock alternatif, de la musique électronique, du reggae, du blues et bien d'autres encore !

Une scène chaleureuse où chacun prend du plaisir !

Festival d'Ecqu'ouvertes

Mamet'zic

Organisé pour la seconde fois cette année, par Musiczac, Mamet'zic revient cette année avec un son plus éclectique mêlant des genres aussi différents que Rock, Blues, Funk et Reggae... pour le plus grand plaisir de tous !



Journée à l'école des tilleuls



afin de faire découvrir même aux plus jeunes les sons variés de différents instruments... le tout à l'aide de chansons sur le thème du respect et de la protection de l'environnement !

En novembre dernier, des membres du groupe For noise, ainsi que Max Merch interviennent à l'école des Tilleuls, à Mametz,



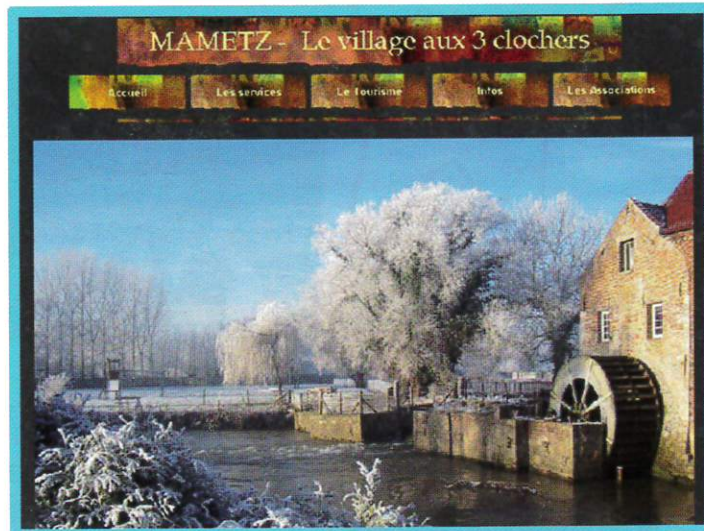
Internet

Notre village est aussi présent sur internet à travers le site : www.mametz.org

Au sein du site vous pourrez retrouver dès la page d'accueil les coordonnées utiles ainsi que les dernières nouvelles concernant la vie du village.

Ce site comporte 4 autres rubriques qui sont :

- Les services
- Le tourisme
- Les infos
- Les associations



● Les services

Cette rubrique vous apporte des informations sur les horaires pratiques, les personnes à contacter, les informations concernant la locations des salles, les écoles, les associations d'aide à votre disposition, ou même encore des informations sur le syndicat des eaux.

● Le tourisme

Grâce à cette rubrique vous avez des informations sur les randonnées à effectuer au sein de notre village, l'histoire du vilage, des photos montrant les différents paysages qui font la beauté de notre village. On peut aussi y retrouver des données sur la pêche à Mametz, et la vie de nos trois campings.

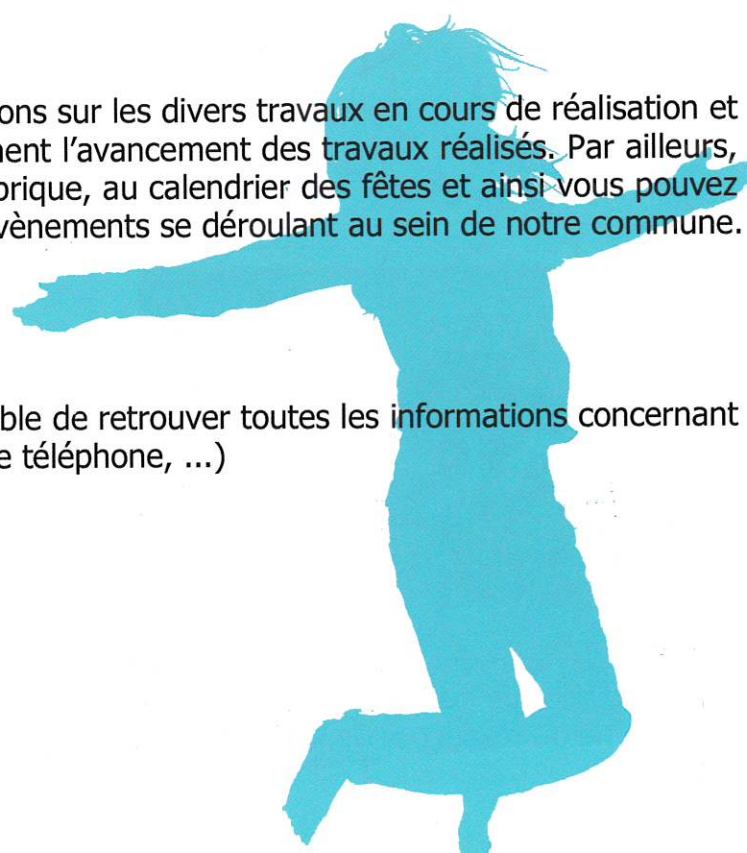
● Les infos

On retrouve, dans cette rubrique des informations sur les divers travaux en cours de réalisation et cette page vous permet donc de suivre facilement l'avancement des travaux réalisés. Par ailleurs, on peut aussi accéder, par le biais de cette rubrique, au calendrier des fêtes et ainsi vous pouvez obtenir des renseignements sur les différents évènements se déroulant au sein de notre commune.

● Les associations

Par le biais de ce site internet il est aussi possible de retrouver toutes les informations concernant les associations (président, adresse, numéro de téléphone, ...)

[Régulièrement actualisé, simplement agencé, ce site internet s'est voulu pratique, avec pour but de favoriser la circulation des informations de la commune ...]



Votre Communauté de Communes est en ligne :

Consultez le site : www.ccmorinie.fr

Vous êtes Habitant de l'une des 9 communes de la Communauté de Communes de la Morinie ? (Clarques, Delettes, Ecques, Herbelles, Heuringhem, Inghem, Mametz, Rebecques, Théroutanne)

Connectez vous sur le site pour :

- * Connaître le programme des animations culturelles, touristiques, sportives de votre intercommunalité
- * Visualiser et télécharger les photos des sorties pédestres accompagnées et des divers ateliers
- * Réserver un livre en ligne dans l'une des bibliothèques du Réseau des Médiathèques de la Morinie
- * Connaître les modalités de tri sélectif, télécharger le calendrier de ramassage des ordures ménagères
- * Télécharger le bulletin d'information intercommunal
- * Découvrir les initiations gratuites aux bases de l'informatique, les ateliers proposés dans votre Cyber-Centre
- * Connaître les jours et horaires des permanences Trésorerie, Mission Locale, Défi-Mobilité, Restos du Cœur, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ...
- * Visitez les sites des commerçants, artisans, entreprises, associations ...
- * ... etc

Sorties pédestres accompagnées et visites

Initiations au Cyber-Centre

Les ateliers intergénérationnels

Les histoires au bord de l'eau ...

MORINIE
Communauté de Communes
de la Morinie
Rue de Clarques - B.P. 11
62129 Théroutanne
Tél. 03.21.95.52.87 Fax: 03.21.95.52.42
e-mail : cte-com-morinie@wanadoo.fr
Site Web : www.ccmorinie.fr

Vous êtes Professionnel ou Président d'une association de l'une des 9 communes ?

Vous avez la possibilité d'afficher **GRATUITEMENT** vos informations sur une page du site via le formulaire d'autorisation de diffusion à remplir en ligne. Sachez que les animateurs du Cyber-Centre Philippe et Mélanie sont également à votre disposition pour vous apprendre à créer facilement un site Web.

Consultez le site www.ccmorinie.fr



Communauté de Communes de la Morinie
Clarques, Delettes, Ecques, Herbelles, Heuringhem, Inghem, Mametz, Rebecques, Théroutanne

ENTREPRENDRE

DÉCOUVERTES
&
LOISIRS

ACTION
SOCIALE

ENVIRONNEMENT
&
CADRE de VIE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
&
VOIRIE

CYBER-CENTRE



Paroisse Sainte-Anne



Abbé Bruno Dubreucq
 28 place des Béguines - 62 120 Aire-sur-la-Lys
 03.21.39.04.52
 06.09.75.81.83
 bruno.dubreucq@orange.fr



Ainsi donc avec le départ de l'abbé Henri pour Arques, il nous faut maintenant vivre ensemble d'Estrée-Blanche à Racquingham (24 000 habitants), avec la présence de trois prêtres aînés : les abbés Réant, Ducatel et Sément, de deux diacres : Bruno Mordacq et Marc Lenouvel, de moi-même comme curé, et surtout de chacune et chacun d'entre-vous sur qui repose notre Église.

MESSE CHAQUE DIMANCHE À 9 H 45
SE RÉFÉRER AUX FEUILLES DISTRIBUÉES AU
FOND DE L'ÉGLISE CHAQUE DIMANCHE.
LANCEMENT DU SITE PAROISSIAL
<http://paroisse-aire.fr>

N'hésitez pas à demander à l'Abbé Jean Sément (prêtre aîné associé) une visite, notamment pour rencontrer une personne âgée ou malade.

03.21.66.64.01



Depuis le 14 mars 2004, notre évêque a confié la charge de la paroisse aux prêtres ainsi qu'à l'Équipe d'Animation Paroissiale, celle-ci est composée de :

M. Michel Laloux de Crecques ; Mmes Bernadette Géhéniaux et Francine Jubaru de Rebecques ; Jacqueline Réant de Marthes ; Mmes Claudine Lequien et Marie-Pierre Faucon de Mametz.

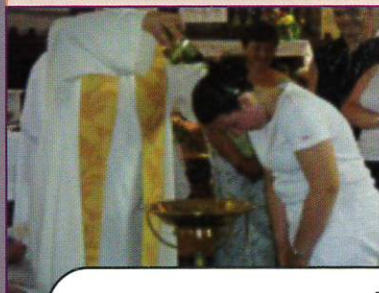
Les BAPTEMES

Pour les bébés, ils sont célébrés les 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois à Aire-sur-la-Lys.

Préparation le 1^{er} jeudi du mois à 20h30 au presbytère d'Aire-sur-la-Lys.

Pour les enfants de 3-7 ans une autre proposition de cheminement sera proposée.

Tout e
 personne, quelque soit
 son âge, peut
 demander le baptême
 ou un sacrement : le
 C a t é c h u m é n a t
 l'accompagnera.



Le KT : - À partir de 7 ans, mais aussi à tout âge, que l'on soit baptisé ou non, valide ou handicapé

- Pour découvrir qui est Jésus

N'hésitez pas à contacter Mme Brigitte Réant
 6 rue de la Chapelle à Marthes

03.21.95.63.59



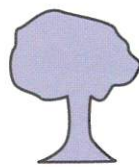
Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens, formée pour vous accompagner dans le deuil, prépare avec vous la célébration.

Vous contactez :
 le secrétariat paroissial ainsi que Mme Marie-Paule Yvain
 105 Grand'rué à Mametz
 03.21.93.17.78

Pour les **MARIAGES**,
 vous contactez directement le
 secrétariat paroissial au 28 Place des
 Béguines à Aire-sur-la-Lys.

ACCUEIL - ÉCOUTE... À LA MAISON PAROISSIALE
 28 Place des Béguines - 03.21.39.04.52
 Mardi et mercredi : 9h-12h30 & 14h-17h
 Jeudi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h



État civil

Loane FOURDRINIER
Le 28 octobre à Beuvry
57 Grand'rue

Faustine DUFOUR
Le 1 janvier à Divion
30 rue du moulin

Rose FAILLIE
Le 2 octobre à Blendecques
27 chemin des ruelles

Maëlys LAFITTE
Le 9 janvier à Hazebrouck
8 rue de choquart

Camille DUHAMEL - BOUCHEZ
Le 2 septembre à Blendecques
18 bis Grand'rue

Léo DEBUICHE
Le 9 novembre à Blendecques
44 grand'rue

Lou NORMAND
Le 25 novembre à Hazebrouck
40 rue de l'anglet

Léo GOZET
Le 11 janvier à Blendecques
91 grand'rue

Mylan FAVIER
Le 6 septembre à Hazebrouck
21 place du nouveau siècle

Romane PATOUT
Le 12 janvier à Blendecques
9 chemin des grands rietz

Maelyss LEFEBVRE
Le 7 octobre à Blendecques
4C rue Saint-Honoré

Eliott MACAIRE
Le 21 octobre à Béthune
12 rue des carrières

Léo BAUDEL
Le 27 février à Armentières
1 place du nouveau siècle

Emile CATTEAU
Le 19 février à Blendecques
1 rue de la halte

Eva RÉMOLEUX
Le 30 octobre à Blendecques
106 bis Grand'rue

Tom BARROIS
Le 15 novembre à Blendecques
13 chemin de Monbus

Violette FOREST--LECIGNE
Le 21 mars à Blendecques
19 grand'rue

Gonzague FAUCON
Le 23 juin à Blendecques
67 Grand'rue

Arthur LALOUX
Le 15 avril à Blendecques
41 rue de la place

Axel JOLY
Le 30 juillet à Béthune
5A place du rietz

Emma THELLIER
Le 3 novembre à Blendecques
23 Grand'rue

Lenny CHAOUICHE
Le 28 avril à Blendecques
83 grand'rue

Emerick DELAHAYE
Le 13 juillet à Blendecques
19 bis rue du stade

Shanna BAUDRIN
Le 28 avril à Blendecques
8 place du rietz

Nolann PUYPE
Le 27 novembre à Hazebrouck
6 rue de Bruchine

Arthur VANBREMEERSCH
Le 2 juin à Blendecques
10 rue de la halte

Morgane DRUELLE
Le 28 avril à Blendecques
23 rue du stade

Olivier POCHE
Le 12 juillet à Hazebrouck
59 bis grand'rue

Océane GALLOIS
Le 9 novembre à Hazebrouck
2 chemin de la Lys

Clément PIGACHE
Le 7 octobre à Beuvry
82D Grand'rue

Romane POUILLE
Le 24 mai à Hazebrouck
116 grand'rue





Véronique DEQUINE &
Jean-Marie LAGERSIE
Le 22 mai



Noémie DELEHEDDE &
Freddy DUFOUR
Le 18 septembre



Hélène BEVE &
David-Joseph CARON
Le 3 avril



Lucile DESCAMPS &
Jonathan ROUANET
Le 30 avril

NOCES D'OR !



En ce début d'été, il nous a été agréable et émouvant de recevoir en notre mairie, René Charley et Roger Delalleau, ainsi que leurs proches, pour renouveler 50 ans plus tard, l'engagement qu'ils avaient pris en mairie d'Isbergues le 12 juillet 1960.





Fernande LEMAITRE
veuve AUDENARD
Le 1er mars à Helfaut
83 ans

Christian DUPLOUY
Le 28 janvier à Helfaut
45 ans

Oscar CROMBEZ
Le 10 février à Helfaut
84 ans

Clémence DUCROCC
veuve DELMAIRE
Le 4 septembre à Laires
93 ans

François TARTARE
Le 24 mars à Helfaut
81 ans

Josette GOLLIOT
épouse CAROUX
Le 20 mars à Lille
64 ans

Raymonde GOUGET
veuve Lejeune
Le 29 octobre à Helfaut
86 ans

Yvon HAMON
Le 29 mars à Lens
61 ans

Françoise PARMENTIER
épouse FRANCK
Le 26 octobre à Aire-sur-la-Lys
68 ans

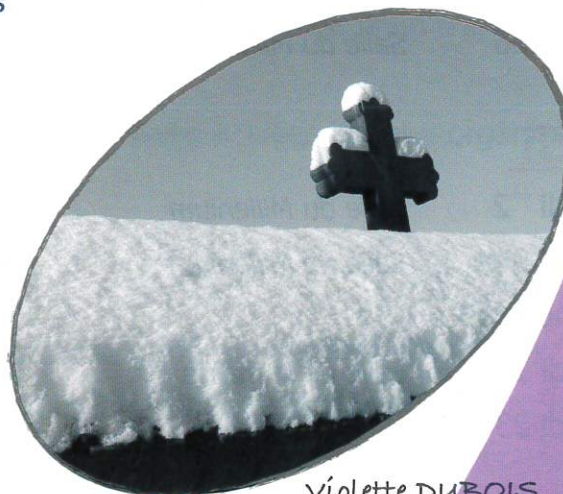
Jules REANT
Le 1er avril à Mametz
90 ans

Norbert QUESTE
Le 1er octobre à Helfaut
85 ans

Christian MEDINGER
Le 30 mai à Mametz
50 ans

Jean-Claude PETIT
Le 15 juillet à Helfaut
66 ans

Marguerite DUMONT
veuve SAMIEC
Le 29 juillet à Helfaut
71 ans



Ida JOLY veuve LELONG
Le 28 février à Aire-sur-la-Lys
91 ans

Violette DUBOIS
Le 13 novembre à Helfaut
60 ans



Calendrier des fêtes

JANVIER

Samedi 8	<i>Salle du Millenium</i>	Voeux de la mairie
Samedi 15	<i>Salle de la mairie</i>	Vœux du club canin
Vendredi 28	<i>Salle de la mairie</i>	Assemblée générale de ACPG CATM TOE -
Vendredi 28	<i>Local des carabiniers</i>	Assemblée générale de carabiniers de Mametz

FÉVRIER

Samedi 12	<i>Salle du Millenium</i>	Repas dansant organisé par l'APE
Samedi 19	<i>Salle du Millenium</i>	Soirée théâtrale au profit du CCAS
Vendredi 25	<i>Cantine du Millenium</i>	Remise des prix du concours des illuminations de Noël
Samedi 26	<i>Salle du Millenium</i>	Repas dansant organisé par la Truite Mametziennne

MARS

Samedi 5	<i>Salle du Millenium</i>	Repas dansant organisé par les ACPG CATM TOE
Mardi 8	<i>Salle du Millenium</i>	Assemblée générale du club des Aînés
Samedi 12	<i>Salle du Millenium</i>	Loto organisé par l'ESMR
Samedi 19	<i>Mametz</i>	Commémoration du 19 mars 1962 et dépôt de gerbes au monument aux morts de Mametz
Samedi 19	<i>Salle du Millenium</i>	Repas dansant organisé par les carabiniers de Mametz
Samedi 26	<i>Salle du Millenium</i>	Soirée organisée par l'association « les enfants d'abord »

AVRIL

Samedi 2	<i>Salle du Millenium</i>	Repas dansant organisé par Gym Form
Samedi 9 et Dimanche 10	<i>Salle du Millenium</i>	Brocante moto organisée par les carabiniers de Mametz
Samedi 16	<i>Salle de la mairie</i>	Assemblée générale du Club Canin
Samedi 23		Repas dansant organisé par Chapeaux Cow Boy et Bottes de Cuir
Dimanche 24	<i>Salle du Millenium</i>	Chasse aux œufs de Pâques organisée par la mairie de Mametz
Samedi 30	<i>Salle de Rebecques</i>	Soirée couscous organisée par l'ESMR

MAI

Mardi 7	<i>Salle du Millenium</i>	Remise des diplômes aux médaillés du travail
Mercredi 8		Commémoration du 8 mai 1945 et dépôt de gerbes au monument aux morts de Mametz
Mardi 14	<i>Salle du Millenium</i>	Repas organisé par le club des Aînés
Mercredi 15	<i>Local de Mametz</i>	Geai de Mametz : phase 1 du tir inter sociétés des carabiniers
Lundi 20		Journée pêche de l'amicale des anciens Sapeurs Pompiers de Mametz
Mardi 28		Challenge départemental des jeunes pêcheurs du Pas De Calais

JUIN

Jeudi 2		Geai de Marthes <ul style="list-style-type: none">- phase 2 du tir inter sociétés des carabiniers au local de Marthes- randonnée pédestre et cyclo organisée par la mairie de Mametz- repas champêtre
Dimanche 5		Fête nationale de la pêche en rivière
Dimanche 5	<i>Local de Crecques</i>	Phase 3 du tir inter sociétés des carabiniers
Samedi 11		Geai de Crecques <ul style="list-style-type: none">- concours de pêche étang de Crecques- assemblée générale de l'ESMR au stade André Delannoy
Dimanche 12	<i>Mametz</i>	Brocante annuelle de Mametz
Samedi 25		Remise des prix et fête de la fin d'année de l'Ecole de Mametz
Dimanche 26	<i>Stade André Delannoy</i>	Tournoi de sixte « Julien Zobel » organisé par l'ESMR

JUILLET

Vendredi 1	<i>Salle de la mairie</i>	Assemblée générale Mametz Gym Form
Mercredi 13	<i>Salle du Millenium</i>	Bal populaire et feu d'artifice
Jeudi 14	<i>Salle du Millenium</i>	Fête nationale - jeux pour les enfants

AOÛT

Vendredi 26	<i>Crecques</i>	Stage départemental de pêche
Samedi 27 et Dimanche 28	<i>Stade André Delannoy</i>	Concours agility organisé par le Club Canin de Mametz

SEPTEMBRE

Dimanche 4	<i>Place du rietz - Marthes</i>	Ducasse de Marthes - Brocante organisée par l'APE - Vente de pâtisseries organisée par la paroisse
Samedi 10	<i>Salle paroissiale</i>	Randonnée cartographique organisée par l'ESMR
Dimanche 11	<i>Salle du Millenium</i>	Ducasse de Mametz
Samedi 17 et		
Dimanche 18		Journées du Patrimoine
Dimanche 18		Ducasse de Crecques
Samedi 24		Challenge départemental des jeunes pêcheurs du Pas De Calais
Dimanche 25	<i>Salle du Millenium</i>	Expo Peinture

OCTOBRE

Samedi 8	<i>Local de L'APE</i>	Assemblée générale de l'APE
Dimanche 23	<i>Salle de Millenium</i>	Repas des aînés de la commune de Mametz

NOVEMBRE

Samedi 5	<i>Local de Crecques</i>	Assemblée générale des carabiniers de Crecques
Vendredi 11		Commémoration du 11 novembre 1918 et dépôt de gerbes au monument aux morts de Mametz
Samedi 12	<i>Salle du Millenium</i>	Moules frites organisé par l'ESMR
Vendredi 25	<i>Salle de la Mairie de Mametz</i>	Calendrier de fêtes
Samedi 26	<i>Salle de la Mairie de Mametz</i>	Journée Banque Alimentaire
Samedi 26	<i>Salle du Millenium</i>	Loto organisé par les AC de Mametz

DÉCEMBRE

Vendredi 2	<i>Salle paroissiale</i>	Assemblée générale de la Truite Mametzienne
Dimanche 4		Banquet des anciens Sapeurs Pompiers
Lundi 5		Commémoration du 5 décembre 1962 et dépôt de Gerbes au monument aux morts de Mametz
Vendredi 9,		
Samedi 10 et	<i>Salle du Millenium</i>	Marché de Noël organisé par « un plus pour Mametz »
Dimanche 11		Goûter de Noël du club de aînés
Mardi 13	<i>Salle du Millenium</i>	Arbre de Noël communal pour l'Ecole de tilleuls
Jeudi 15	<i>Salle du Millenium</i>	Goûter de Noël des jeunes de l'ESMR
Samedi 17	<i>Stade André Delannoy</i>	

JANVIER

Samedi 7	<i>Salle du Millenium</i>	Voeux du maire
----------	---------------------------	----------------

